

Rosine Lewin
L'après
élections



Jacques Moins
Pour un statut
des étrangers

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série N° 4 (23)

5^e année - Avril 1974 - 40 F

Sommaire

Rosine Lewin L'après-élections	p. 1
Pierre Joye Récession passagère ou crise structurelle ?	p. 7
Jacques Moins Pour un statut des étrangers	p. 13
Paul Gaveau Le Chili et l'opinion chrétienne	p. 20
Maxime Steinberg Joseph Jacquemotte, un certain combat (I)	p. 27
« L'ascension de Mobutu » et les relations belgo-zaïroises	p. 35
Lire des livres	p. 38
Revue des revues	p. 41

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau, Pierre Joye, Rosine Lewin, René Lonnoy, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Jean-Paul Vankeerberghen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Un dessin de W. Wolsztajn

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

L'après-élections

Les élections législatives du 10 mars 1974 n'ont suscité ni bouleversements politiques, ni raz-de-marée, mais elles sont loin d'être insignifiantes.

Deux éléments majeurs — d'ailleurs liés entre eux — les caractérisent. C'est d'abord que les partis et les programmes se sont, bien plus qu'aux précédentes élections, affrontés gauche contre droite. C'est ensuite le coup d'arrêt subi par les partis régionalistes. Mais en même temps que Volksunie, Rassemblement wallon et Front des francophones voient pour la première fois leur progression enrayée, les résultats électoraux soulignent la consistance du fait régional. Car Flamands, Wallons et Bruxellois n'ont pas voté de la même manière.

LE FAIT REGIONAL

En Wallonie, l'électeur a infligé des pertes sensibles au PLP (environ 45.000 voix et deux députés), ainsi qu'au RW (environ 37.000 voix et deux députés) (1). Le PSC avance de quelque 28.000 voix, gagnant deux sièges; le PSB gagne 34.000 voix mais pas de siège supplémentaire. Les listes PC-UDP perdent quelque 5.000 voix et un siège — chiffre qui se réduit à 1.500 voix, si on tient compte des électeurs UDP-Démocratie nouvelle de la province de Namur.

En Flandre, si la Volksunie perd environ 36.000 voix (tout en maintenant le nombre de ses élus), le PVV, parti correspondant au PLP, gagne quelque 39.000 voix (sans obtenir de siège supplémentaire). Le CVP conquiert environ 90.000 voix et trois sièges. Quant au PSB, il enregistre un recul particulièrement net dans la province

(1) Les chiffres repris sont ceux recueillis sur les listes pour la Chambre des représentants.

d'Anvers (moins 23.000 voix), alors que son avance de 15.000 voix au Limbourg ne compense pas les 32.000 suffrages perdus dans les deux Flandres. Au total, le PSB perd ici 35.000 voix et deux sièges. Le PC, lui, avance de manière lente mais continue presque partout; dans l'arrondissement d'Anvers cependant il perd quelque 4.000 voix au profit d'AMADA.

A *Bruxelles*, les deux listes sociales-chrétiennes drainent ensemble quelque 21.000 suffrages supplémentaires, avec statu quo dans le nombre de députés. Le PLP-PVV gagne environ 16.000 voix, sans gain de siège. Allié au Parti libéral-démocratique-et-progressiste, le FDF perd 45.000 voix, un siège et beaucoup d'espérances. Le PSB perd 4.000 voix, mais gagne un siège. La VU gagne 4.000 voix et un siège. Les Rode Leeuwen perdent 7.000 voix et maintiennent leur député. Le Parti communiste gagne quelque 8.000 voix, mais ne conquiert pas un second siège.

Outre que ces chiffres secs laissent apparaître combien sont impénétrables les voies de l'apparement, ils montrent aussi que dans les trois régions du pays, le PSC-CVP marque des points importants. Ce fait, joint à l'avance du PVV, nous oblige à acter un succès de la droite, mais un succès qui ne permet pas néanmoins la reconstitution d'une tripartite.

Ce constat n'épuise évidemment pas les enseignements du 10 mars. On aurait tort, pensons-nous, de considérer comme « dépassés » les partis dits communautaires : tant que les régions n'auront pas été dotées de pouvoirs réels, la remontée de ces partis demeure dans l'ordre des possibilités. Par ailleurs, il semble bien que l'insécurité créée par la crise économique a pesé sur l'électorat : l'inflation galopante, les menaces de chômage ont pu amener les hésitants à miser sur les formations traditionnelles, jugées plus « sûres ».

La gauche cependant n'a pas fini de s'interroger sur les résultats très inégaux recueillis en Wallonie et en Flandre par le parti socialiste — et sur les raisons de la non-percée, en Hainaut singulièrement, des listes UDP. L'explication nous paraît plus simple pour la première question que pour la seconde.

DEUX PARTIS SOCIALISTES ?

En effet, depuis la dissolution des Chambres — dissolution voulue par le PSB — ce parti a donné à sa campagne électorale une tonalité différente d'une part en Flandre, d'autre part en Wallonie. Ce n'est pas au niveau de la psychologie des présidents qu'il faut chercher la clé du mystère, même s'il est notoire que Jos Van Eynde et André Cools n'ont pas le même tempérament. C'est à notre sens le rôle joué par les organisations syndicales, la pression exercée par une base ouvrière qu'excède le ministérialisme à tout prix de la direction du parti, qui peuvent nous aider à mieux comprendre ce qui s'est passé. Cette pression a été encouragée, activée, par le dépôt des listes UDP.

Sans doute, le soulagement suscité dans l'électorat socialiste par l'abandon de la tripartite a-t-il été ressenti de la même manière au nord et au sud du pays. Sans doute, le programme électoral du 16 février a-t-il été accueilli avec la même satisfaction. D'emblée cependant, les mots d'ordre sur les grandes affiches rose-au-poing du PSB étaient différents en néerlandais et en français. De plus, si

l'hebdomadaire « Links » a constamment rappelé la nécessité d'isoler la droite, à aucun moment les journaux « Volksgazet » ou « Vooruit » n'ont reproduit la lettre ouverte d'André Cools à Louis Van Geyt, parue dans « Le Peuple », ni les réponses du président du PSB. Non seulement Jos Van Eynde n'a pas repris à son compte l'initiative de Cools, mais il a organisé le silence dans la presse socialiste néerlandophone autour de cette initiative. Et ce silence a pu durer, parce que ni l'interrégionale flamande de la FGTB, ni aucune organisation syndicale de Flandre n'a fait irruption dans le débat.

Il en a été autrement en Wallonie, et plus particulièrement à Liège. Nous ne dresserons pas ici le bilan des interventions du mouvement ouvrier et syndical dans la campagne électorale. Mais on peut rappeler que le comité exécutif de la régionale FGTB de Liège-Huy-Waremme, le Bureau exécutif national du secteur Gazelco de la CGSP, le comité exécutif de la CGSP de Liège, le congrès des métallurgistes de Liège, la délégation syndicale de Cockerill-Ougrée ont, parmi d'autres, exprimé la volonté des travailleurs de voir se réaliser l'union, sans exclusive, des forces anticapitalistes, sur la base d'une charte commune de réformes de structure. Des organes de presse liés au mouvement syndical wallon, tels que « La Wallonie » et « Combat », ont recommandé de voter à gauche, dans la perspective d'un rassemblement des progressistes.

C'est, pensons-nous, la raison fondamentale pour laquelle la campagne électorale menée par André Cools a eu un tour plus radical que celle qui s'est déroulée en Flandre, ou même à Bruxelles, où la régionale FGTB a elle aussi cru devoir se tenir complètement à l'écart de la campagne électorale. Et c'est dans ce contexte que s'explique, pensons-nous, le gain de voix socialistes en Wallonie (2), leur recul dans l'arrondissement de Bruxelles et en Flandres, exception faite du Limbourg, où le jeune ministre Willy Claes a mené une campagne « à l'américaine », tant par le style (musical) que par les objectifs (démontrer ses compétences de gérant du régime). La revitalisation de l'idée du rassemblement des forces progressistes, sans exclusive, nous paraît ainsi un des apports positifs du scrutin du 10 mars. Un apport positif, mais encore fragile.

PAS DE PERCEE U.D.P.

Et l'Union démocratique et progressiste ?

Bon nombre d'observateurs politiques donnaient l'UDP gagnante. La percée ne s'est pas faite. Certains n'ont pas hésité à délivrer aussitôt un permis d'inhumer pour cette alliance qui, ne l'oublions pas, rallie à Mons 15 % de l'électorat et a enregistré à Mouscron et à Wavre des résultats prometteurs. Mais le dossier est complexe.

Faut-il encore rappeler ici que « la stratégie des alliances est en définitive toujours le problème central de tout processus révolutionnaire » ? (Enrico Berlinguer). Loin d'être un projet improvisé à des fins électorales, l'Union démocratique et progressiste a fait et continue de faire l'objet d'une longue réflexion politique — et d'une pratique politique de durée variable selon les endroits. Née

(2) Ce gain régional ne peut faire oublier que dans l'ensemble, le PSB enregistre un nouveau recul et atteint, en 1974, son niveau le plus bas depuis la libération.

(boraine), l'UDP a montré qu'elle répondait à une attente, dépassant de très loin le cadre sous-régional : à l'attente d'une alliance même partielle d'action anticapitaliste, sur la voie d'un regroupement, toujours ajourné, de l'ensemble des forces de progrès.

Mais il ne suffit pas de répondre à une attente pour occuper valablement le terrain politique.

En dehors du parti communiste, la composante la plus homogène de l'UDP est, on le sait, la composante chrétienne — souvent structurée sous la forme de Groupement politique des travailleurs chrétiens. Ce GPTC, animé par des militants ouvriers (de la CSC, des Equipes populaires, de Vie féminine, etc) est loin d'être au terme de son développement. Nous sommes en présence d'un processus lent et laborieux, et seuls ceux qui ignorent l'histoire du mouvement ouvrier peuvent s'en étonner. Voilà plus de 70 ans que des chrétiens de gauche s'efforcent de se libérer de l'emprise d'un parti dit « de Bien commun ». Combien y aura-t-il eu de Daens ou d'Elie Baussart, militants lucides et courageux, combien y aura-t-il eu de tentatives vaines et douloureuses pour s'arracher à l'orbite du parti catholique ou du PSC-CVP, avant qu'un Groupement politique de travailleurs chrétiens — et non pas quelques héros isolés — choisisse la voie d'une union démocratique et progressiste ?

Il est d'ailleurs des endroits où la composante chrétienne de l'Union démocratique et progressiste n'est pas le GPTC : à Mouscron, par exemple, le mouvement Libération populaire, dont bien des militants ont vécu l'expérience du Parti wallon des travailleurs, se situent en dehors du Mouvement ouvrier chrétien. Le cadre de leur activité est beaucoup moins l'organisation syndicale que les comités de quartiers — centrés sur des objectifs d'habitat ou d'aménagement urbain, ou encore de solidarité avec les exploités du Tiers-Monde.

Il faut noter enfin que l'UDP groupe aussi d'autres que communistes et chrétiens : le Groupe d'action politique (GAP) et le Mouvement d'action socialiste (MAS) rassemblent des sans-parti (dont des chrétiens, refusant toute référence confessionnelle), ayant opté pour l'édification d'une société socialiste, souscrivant au programme de l'UDP et participant à ses actions.

Les voix gagnées par le PSC en Wallonie, et notamment en Hainaut, indiquent-elles une « reprise en mains » d'électeurs potentiels de l'UDP, séduits par le renouveau d'un Charles-Ferdinand Nothomb ? Pas dans les arrondissements de Mons et de Tournai-Ath-Mouscron, semble-t-il, mais peut-être dans les arrondissements de Charleroi, Soignies et Thuin, où précisément la structuration et la pratique politique de l'action en commun sont pour l'UDP plus récentes et plus superficielles. Soit dit en passant, ces électeurs chrétiens, piégés une fois encore par le PSC, vont se retrouver avec des problèmes anciens — mais d'autant plus empoisonnés que la droite sociale-chrétienne est sortie victorieuse du scrutin. Quelle « liberté » la Démocratie chrétienne espère-t-elle donc conquérir à l'intérieur du PSC ?

AGIR ENSEMBLE

Il est significatif en tous cas qu'au Brabant wallon, les résultats les plus positifs aient été obtenus par l'UDP précisément là où ses composantes — conservant leur autonomie — ont appris à agir en-

semble, et où la population a pu vérifier la réalité de l'alliance. Il est significatif aussi que cette expérience, même si elle est relativement brève, a donné à la campagne électorale un élan politique inhabituel. Un élan qui survit au 10 mars.

Le problème de la coopération entre diverses composantes, toutes également soucieuses de faire respecter leur autonomie et de ne pas se dissoudre dans l'UDP, ne se règle évidemment pas une fois pour toutes. Que le dynamisme de l'alliance exerce des effets clarifiants et accélère des maturations, c'est vrai. Cela ne signifie pas qu'elle fasse des miracles. Le miracle serait que toute suspicion à l'égard de ceux qu'on appelait hier encore « les calotins » ait à tout jamais disparu de la tête de tous les communistes — ou que la crainte d'être noyauté, absorbé ou berné ait disparu de la tête des autres partenaires, chrétiens ou non. Après tout, vingt ans seulement nous séparent de la « guerre scolaire », et les problèmes dits éthiques actuellement à l'ordre du jour, ont ranimé de vieux réflexes.

Au total, si le pouvoir d'attraction de l'UDP est apparu plus faible que ne l'avaient espéré ses amis ou redouté ses adversaires, c'est plus en raison de sa jeunesse qu'à cause d'une tare congénitale. Deux éléments le confirment. En Hainaut, les résultats du 10 mars n'ont pas empêché la section socialiste des ACEC d'abord, les fédérations socialistes de Thuin et de Charleroi, ainsi que les Jeunes socialistes ensuite, de réclamer la formation, au niveau de la Députation permanente, d'une majorité socialiste-UDP. Le succès des communistes dans l'arrondissement de Bruxelles s'inscrit incontestablement dans une perspective UDP, non seulement parce que les candidats — et en premier lieu Louis Van Geyt — ont exprimé leur confiance dans la validité de cette alliance partielle, mais aussi parce que les résultats les meilleurs de l'arrondissement sont ceux enregistrés dans le canton d'Anderlecht, où une UDP locale vit depuis un an.

PETROLE ET BIPARTITE

Depuis le 10 mars, l'actualité belge est dominée par le problème des prix, et en ordre principal, par celui du prix du pétrole. Les compagnies pétrolières, appuyées par la Fédération des entreprises de Belgique, ont organisé de grandes manœuvres pour imposer des hausses injustifiées, tout en se soustrayant avec ténacité à un contrôle sur la structure de leurs prix de revient. Après le coup de la fausse pénurie, la Fédération pétrolière n'a pas craint de recourir au lock-out, jouant ainsi sur deux tableaux — le chantage à l'emploi et le chantage à l'approvisionnement. De son côté, la Fédération des industries chimiques a exigé des hausses importantes dans le domaine des médicaments et des engrais.

Cette offensive du grand capital a rencontré des obstacles d'ordre politique : les engagements de lutte contre les monopoles pris par le parti socialiste au cours de la campagne électorale ne pouvaient être aussitôt oubliés. La FGTB notamment, s'en est souvenue fort à propos, et à la Commission des prix, son secrétaire général. Georges Debunne, s'est énergiquement opposé à toute hausse du prix du pétrole. Cette fermeté a amené le ministre Claes à prendre lui aussi, pendant un temps, ses distances à l'égard des magnats du pétrole.

Mais les pressions des trusts ont eu raison de la résistance des

ministres socialistes démissionnaires : après avoir refusé de traiter le dossier parce qu'il ne s'agissait pas d'une « affaire courante », Edmond Leburton, Willy Claes et leurs amis ont fini par tourner le dos aux recommandations de la FGTB. Et le prix du pétrole a été augmenté de 1.239 F la tonne sans aucune garantie de contrôle sur la structure de ce prix ou sur les bénéfices des sociétés pétrolières.

Le terrain du formateur Léo Tindemans était ainsi obligamment déblayé. Un dossier encombrant lui était épargné, et la droite voyait se rapprocher son objectif essentiel : entraîner le parti socialiste au gouvernement, aux côtés des vainqueurs du CVP-PSC.

Faire en sorte que le PSB renie son programme électoral, faire en sorte que le rendez-vous des progressistes soit encore remis aux calendes grecques : les ambitions de la droite seront-elles vraiment comblées ?

Une chose paraît en tous cas certaine : s'il y a participation socialiste à un gouvernement Tindemans, elle ne pourra faire oublier la volonté des masses ouvrières de tenir tête aux prétentions du grand capital. Il suffit de passer en revue les luttes en cours dans les usines et les bureaux pour s'en convaincre.

Le congrès doctrinal du PSB devra bien se tenir cette année. On imagine mal qu'il fasse de la collaboration de classe le fondement d'une nouvelle Charte de Quaregnon.

Récession passagère ou crise structurelle ?

La secousse provoquée par la crise pétrolière a incité à se demander si le monde capitaliste n'allait pas connaître une catastrophe économique de l'ampleur de celle qui se produisit entre les deux guerres. Le krach de Wall Street (octobre 1929), marqua alors le début de la crise la plus grave que le monde capitaliste eût jamais connue. En 1932, la production industrielle n'atteignit plus que 54 % de son volume de 1929 aux Etats-Unis, 53,5 % en Allemagne, 65 % en Belgique, 72 % en France. Le nombre de chômeurs recensés pour l'ensemble des pays capitalistes dépassa les 30 millions et jusqu'en 1938, la production industrielle civile ne rejoignit plus jamais les chiffres atteints dix ans plus tôt. La validité même du système capitaliste semblait mise en question.

Risquons-nous de connaître une crise aussi profonde ? La situation actuelle diffère à beaucoup d'égards de celle d'il y a 45 ans. La connaissance des mécanismes économiques s'est améliorée et l'expérience de la crise de l'entre-deux-guerres a amené les milieux dirigeants des pays capitalistes à prendre des mesures destinées à empêcher qu'on assiste de nouveau à un effondrement brutal, massif, de l'activité industrielle.

La question mérite néanmoins d'être examinée. Assistons-nous seulement à un ralentissement conjoncturel des rythmes d'expansion ? Ou bien nous trouvons-nous en présence du début d'une crise réelle, à beaucoup d'égards profonde, qui pourrait entraîner une période de longue récession, comparable à celle de l'entre-deux-guerres ?

Il est important de le savoir même pour déterminer les mesures

qu'il convient de prendre dans l'immédiat afin de parer au plus pressé. Si nous devons de toute façon concentrer nos efforts sur des objectifs réalisables à court terme afin de régler les problèmes les plus urgents, les mesures qu'il faudra mettre en œuvre dans ce but devront se concevoir dans une *perspective* différente si nous nous trouvons en présence d'une crise *structurelle*. Sans cela, les mesures destinées à résoudre les problèmes immédiats risquent de n'être que des palliatifs, du bois de rallonge. Elles pourront tout au plus retarder — mais non conjurer — une crise beaucoup plus profonde dont les conséquences seraient désastreuses.

INFLATION ET CHOMAGE

A juger par le niveau de l'activité industrielle, il peut sembler que jusqu'au début de cette année tout au moins, la situation est restée assez satisfaisante en Belgique. Si la progression a été un peu moins rapide en 1973, elle s'est néanmoins poursuivie : la production industrielle globale a augmenté de 3,5 % par rapport à 1972. Et la crise pétrolière n'a pas eu de conséquences immédiates aussi graves qu'on avait pu le croire. L'enquête conjoncturelle de la Banque Nationale de fin janvier fait apparaître que le fléchissement de la conjoncture, qui semblait très net en novembre et décembre, s'est ralenti ensuite. Certaines branches importantes de l'industrie continuent à progresser (la production atteint des niveaux records dans la sidérurgie) et, au début de février, la durée moyenne assurée d'activité (4,38 mois) dépassait même le chiffre enregistré un an plus tôt (3,76 mois).

Néanmoins, le nombre de chômeurs complets a franchi le cap des 100.000 au mois de janvier en Belgique, pour la première fois depuis cinq ans. Et la hausse des prix, qui avait déjà atteint 7,2 % en 1973, s'est accélérée depuis le début de l'année.

Comme le constatait le dernier aperçu de la tendance conjoncturelle du ministère des Affaires économiques, ces deux problèmes risquent de prendre une importance accrue au cours des mois qui viennent : « *Les évolutions indésirables avec lesquelles le pays se trouvera confronté en 1974 sont l'accélération de la hausse des prix et la détérioration de la situation sur le marché de l'emploi* ». (Aperçu de l'évolution économique, fin février 1974). Ils sont d'autant plus difficiles à résoudre que toute tentative de combattre la hausse accélérée des prix par des mesures déflationnistes risquerait de provoquer un recul de la production et une aggravation catastrophique du chômage.

Tous les pays capitalistes se trouvent aujourd'hui devant ce dilemme. C'est pour cela que les difficultés actuelles ne sont pas seulement l'expression d'une récession conjoncturelle. Elles sont liées à des problèmes de nature *structurelle*, elles témoignent d'une crise des mécanismes du système.

UNE CRISE DES MECANISMES DU SYSTEME

Les conséquences de la crise pétrolière sont venues se greffer sur une conjoncture qui était en train de s'essouffler ou présentait déjà des signes nets de fléchissement dans beaucoup de pays.

Les premiers symptômes de la crise qui atteint le fonctionnement des mécanismes mêmes du système sont apparus beaucoup plus tôt. De façon très claire avec la crise du système monétaire international

dont les premières manifestations remontent à 1968 (lors de la création du double marché de l'or) pour aboutir à leur point culminant après la suppression de la convertibilité du dollar (août 1971). Et même avant cela car, en réalité, c'est dès le début des années 1960 que le système des rapports économiques et politiques du monde capitaliste sur lesquels les Etats-Unis exerçaient leur domination a commencé à entrer en crise.

Jusque là — et même par-delà, jusqu'à ces derniers mois — les principaux pays capitalistes ont connu une croissance économique accélérée d'une durée exceptionnelle. Depuis 1940 aux Etats-Unis, depuis 1948 en Europe occidentale, les forces productives se sont développées à un rythme d'autant plus rapide que leur développement fut stimulé par l'accélération des progrès technologiques (début de la révolution scientifique et technique). Aussi bien les capacités de production que la productivité se sont accrues presque sans interruption, car les fluctuations cycliques se sont atténuées, devenant plus brèves et moins profondes qu'auparavant.

L'évolution du capitalisme au cours du dernier quart de siècle diffère à cet égard tout à fait de celle de l'entre-deux-guerres et ce regain de dynamisme permet pendant un temps aux thuriféraires du régime de prétendre que le « néo-capitalisme » s'était définitivement débarrassé des défauts du capitalisme classique.

Deux facteurs sont à la base de cette relance de la croissance capitaliste après une longue période de stagnation : *l'intervention directe de l'Etat* dans l'activité économique et, dans une mesure croissante ces dernières années, *l'inflation*, qui, elle aussi, a cessé d'être exceptionnelle pour devenir permanente.

LES INTERVENTIONS DE L'ETAT ET L'INFLATION

C'est la crise des années 1930 qui amena les pouvoirs publics à intervenir de plus en plus fréquemment dans la vie économique. Les mécanismes autorégulateurs du capitalisme ne suffisant plus à assurer le fonctionnement du système, l'Etat fut de plus en plus souvent amené à secourir les entreprises menacées de faillite et à tenter de relancer l'économie défaillante (politique de grands travaux, investissements publics, réarmement).

Ces interventions de l'Etat deviendront de plus en plus systématiques par la suite. Elles cesseront d'avoir un caractère occasionnel et deviendront permanentes. Elles deviendront un trait caractéristique du capitalisme contemporain (capitalisme monopoliste d'Etat).

Depuis la seconde guerre mondiale, ces interventions de l'Etat sont devenues indispensables pour compenser la baisse tendancielle du taux du profit provoquée par l'élévation de la composition organique du capital, c'est-à-dire de l'augmentation de la proportion de capital constant (installations, équipements, matières premières, etc) par rapport au capital variable (salaires) qui est le seul à fournir la plus-value, par conséquent le profit.

La mise en œuvre des progrès technologiques a entraîné l'élévation constante de la composition organique du capital (équipements de plus en plus coûteux, accélération des amortissements pour « usure normale », etc) avec, pour conséquence, des difficultés

croissantes de rémunérer les capitaux de plus en plus énormes investis dans l'industrie moderne.

Les interventions de l'Etat ont permis de compenser, tout au moins pour un temps, cette tendance. Octroyées sous des formes diverses (subsidés directs, crédits à long terme avec subventions d'intérêt, prise en charge des frais d'infrastructure, dégrèvements fiscaux, commandes publiques, etc), elles permettent de relever le taux de profit des capitaux privés, en premier lieu des capitaux des grandes entreprises qui dominent l'économie.

Ce financement public de l'accumulation et de la production privée a toutefois des limites. En Belgique, la part des investissements subventionnés sous des formes diverses par l'Etat atteignait déjà 70 % du total des investissements industriels en 1971 de sorte que si cette tendance se poursuit, la plupart des investissements privés seront bientôt subventionnés par l'Etat.

Or cette aide massive entraîne un accroissement des dépenses publiques qui accentue les tendances inflationnistes caractérisant également l'évolution actuelle du capitalisme.

L'inflation, qui s'exprime en pratique par une hausse accélérée des prix, revêt depuis un quart de siècle un caractère différent de celui qu'elle avait auparavant. Sous le régime de l'étaillon-or et même par la suite quand l'émission de papier-monnaie élargit la possibilité d'étendre temporairement le pouvoir d'achat au-delà des revenus créés au cours du processus de production, l'inflation était un phénomène exceptionnel qui se produisait seulement en période de guerre ou lors de catastrophes économiques (dans l'Allemagne de Weimar au lendemain de l'Armistice de 1918, par exemple).

Depuis la seconde guerre mondiale, l'inflation a cessé d'être exceptionnelle. Elle est devenue permanente. Bien qu'elle continue à être nourrie par les déficits des pouvoirs publics, sa source principale est à présent le gonflement de l'endettement privé, en premier lieu des grandes entreprises capitalistes. Et sa forme dominante n'est plus tant l'émission excédentaire de papier-monnaie (la planche à billets) que l'expansion accélérée de la monnaie scripturale, des avances en comptes-courants des banques.

L'inflation du dollar a joué un rôle de moteur dans l'expansion du marché intérieur des Etats-Unis depuis trente ans et le système de Bretton Woods lui a permis de jouer le même rôle sur le marché mondial capitaliste en même temps qu'elle facilitait les investissements américains à l'étranger. Mais son efficacité est limitée dans le temps. L'accélération des rythmes d'inflation (inflation galopante) désorganise les transactions commerciales et provoque une hausse exagérée des taux d'intérêt. Accentuée par le développement des sociétés multinationales (qui disposent d'énormes capitaux liquides, potentiellement spéculatifs, qui se déplacent sur le marché international), l'inflation a pris des proportions qui menacent de détraquer les mécanismes mêmes du capitalisme.

LES ETATS-UNIS CONTRE L'EUROPE

La situation actuelle est donc très différente de celle qui existait au moment du krach de Wall Street. La crise de l'entre-deux-guerres fut une crise de surproduction générale qui débuta par une récession aux Etats-Unis et s'étendit ensuite peu à peu à tous les pays capi-

talistes. Aujourd'hui, l'économie américaine est encore en pleine activité, mais si les risques d'un effondrement brusque sont moins grands que dans les années 1930, la perspective d'un redressement rapide semble exclu dans le cadre d'un système qui pourra tout au plus parvenir à des réadaptations partielles de la situation suivies de chutes plus profondes.

Bien plus qu'en 1929, ce sont les mécanismes mêmes du capitalisme qui sont en question et les remèdes qui lui avaient permis de connaître un regain de vigueur (interventions de l'Etat) ont épuisé leurs possibilités. La crise énergétique et, d'une façon plus générale, la hausse du prix des matières premières ont encore aggravé ses difficultés en remettant en question une des bases de son développement de l'après-guerre (l'approvisionnement en produits de base à bon marché fournis par le Tiers-Monde) en même temps qu'elles accentuaient les oppositions d'intérêts entre les Etats-Unis, d'une part, l'Europe occidentale et le Japon, de l'autre.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, leur supériorité matérielle écrasante avait permis aux Etats-Unis d'établir un système de rapports politiques et économiques dans lequel l'Europe occidentale et le Japon servaient dans une large mesure de marché d'absorption pour les marchandises américaines. Quand ces pays relevèrent leur économie, ils le firent en s'inspirant du modèle américain, en appliquant le même type de développement, c'est-à-dire la rapine du Tiers-Monde pour l'approvisionnement en matières premières et la production massive de biens de consommations durables.

Le fait que tous les pays capitalistes développés concentrèrent ainsi leur activité sur le même type de produits suscita forcément une concurrence croissante entre l'Europe occidentale et le Japon d'une part, les Etats-Unis de l'autre. Depuis le début des années 1960, les oppositions d'intérêts s'accroissent d'autant plus que dans plusieurs secteurs importants, l'Europe occidentale et le Japon parvinrent à améliorer, tout à moins de façon relative, leur situation par rapport aux Etats-Unis et à se poser de plus en plus comme leurs concurrents sur le marché mondial.

Ces oppositions d'intérêts se manifestèrent encore plus nettement dans le domaine monétaire où le système de Bretton Woods, qui sanctionnait l'hégémonie du dollar, permit à Washington d'amener ses partenaires à financer les investissements à l'étranger des trusts américains et à accepter que les Etats-Unis exportent leur inflation en Europe. Les limites de ce jeu de dupes furent atteintes quand le président Nixon mit fin à la convertibilité du dollar. A ce moment, il put sembler que les gouvernements de l'Europe occidentale tiraient enfin la leçon de cette expérience : ils manifestèrent des velléités de s'engager dans une voie répondant mieux aux intérêts propres de leurs pays.

La crise de l'énergie a modifié les données du problème, car ses conséquences sont plus lourdes pour les pays d'Europe occidentale et le Japon qu'elles ne le sont pour les Etats-Unis. L'augmentation du prix du pétrole n'entraîne pas les mêmes conséquences pour tous les pays industrialisés. Et c'est parce que le coup porté à la balance des paiements des Etats-Unis a été moins sévère que

celui frappant la balance des autres nations que le dollar marque des points sur le marché des changes.

Les discours de Kissinger et de Nixon montrent que les dirigeants américains entendent profiter de ce nouveau rapport de forces pour rétablir leur *leadership* sur l'Europe occidentale dans la perspective d'une réorganisation des rapports économiques qui assignerait aux pays européens un rôle subordonné à celui des Etats-Unis.

Si Washington arrivait à ses fins, les possibilités de surmonter les difficultés économiques actuelles seraient encore plus douteuses pour les pays d'Europe occidentale dont les marges de manœuvre sont plus réduites que celles des Etats-Unis si on reste dans le cadre du système actuel. Il importe donc de s'opposer à tout prix aux prétentions de l'impérialisme américain de subordonner à leurs intérêts le développement économique et social des nations européennes.

POUR UN AUTRE TYPE DE DEVELOPPEMENT

Il ne suffira toutefois pas de s'affranchir de la domination des Etats-Unis. Une Europe vraiment indépendante disposera certes de meilleures conditions pour faire face aux difficultés économiques car elle sera en mesure d'établir avec tous les autres pays, aussi bien avec les Etats-Unis qu'avec les pays socialistes et les nations du Tiers-Monde, des rapports de véritable coopération.

Mais pour apporter une solution réelle aux menaces de crise, il faudra également orienter l'économie dans un autre sens qu'actuellement, adopter un *nouveau* type de développement, différent de celui dont les U.S.A. fournissent le modèle. Il faudra faire passer la satisfaction des besoins de la collectivité avant la seule recherche du profit et s'attaquer, par conséquent, aux privilèges des monopoles.

Car les problèmes immédiats — la recrudescence du chômage, la sarabande des prix — ne sont pas seulement l'expression d'une récession conjoncturelle. Ils sont étroitement liés à des problèmes structurels, concernant les mécanismes mêmes du système capitaliste.

Il est important que le mouvement ouvrier tout entier en prenne conscience si on veut éviter que les difficultés actuelles ne s'aggravent au point de conduire finalement à une crise économique profonde.

Pour un statut des étrangers

La publication des résultats du dernier recensement a rappelé s'il en était besoin encore l'importance de la présence de près de 800.000 étrangers en Belgique.

Leur rôle, les problèmes posés par cette question, pas tellement neuve il est vrai, sont largement débattus. On ne compte plus les colloques, les rencontres, les débats souvent académiques, qui lui sont consacrés. Sans doute serait-il opportun de donner directement la parole aux immigrés et toute contribution en ce sens serait bien accueillie par les Cahiers marxistes. Il est temps que l'immigré, d'objet d'études, devienne sujet de droit.

Huit cent mille personnes vivent et travaillent dans notre pays sans y disposer de garanties suffisantes. Soumises à l'arbitraire administratif et patronal, parfois aux pressions de leurs autorités nationales, elles sont le jouet des lois économiques.

Pour ceux qui en douteraient, les récentes menaces d'expulsion de jeunes Marocains accueillis par des parents en Belgique, sans que les conditions de l'adoption au sens de notre législation ou que la notion de soutien de famille au sens de notre droit social soient admises, en apportent une triste illustration.

Certaines pratiques administratives aveugles illustrent l'arbitraire des situations.

ETAT ACTUEL DE LA LEGISLATION

Il faut se rappeler que l'établissement des étrangers en Belgique est toujours régi par une loi *de police* édictée aux heures les plus sombres de la guerre froide (1952) malgré l'opposition de toute la gauche. Depuis lors, la matière s'est « enrichie » de circulaires inter-

prétatives, de réglemets d'une application mouvante, souvent mal connus des « spécialistes » de la matière.

Le vocabulaire législatif et réglementaire est révélateur : l'étranger soumis à une police spéciale est « admis à résider », il fait l'objet d'une surveillance particulière. Il dépend d'une administration qui doit sauvegarder l'ordre public et la sûreté de l'Etat. En un mot, on persiste à le considérer comme un élément de trouble éventuel, à l'assujettir à un droit autoritaire et répressif conçu au départ pour des étrangers indésirables par un Etat qui entendait défendre et protéger ses nationaux.

On parle d'accueil, d'intégration, de respect des cultures, d'enrichissement mutuel, d'apport précieux à l'économie du pays, mais dans la pratique quotidienne, les critères nationaux restent la mesure de toute chose. En période de récession économique l'administration abandonne le libéralisme pour prendre des mesures strictes et parfois draconiennes.

En fait les pouvoirs publics n'ont jamais eu en Belgique de véritable politique de l'immigration, les carences dans le domaine du logement, de l'éducation et de l'enseignement, de la formation professionnelle sont criantes. Quant au patronat, il se borne à considérer l'étranger comme une marchandise qu'il est aisé de faire circuler.

NECESSITE D'UN STATUT

Pour empêcher que les immigrés restent des prolétaires de deuxième zone, en marge de la société à laquelle ils apportent leur force de travail, il faut les associer à la vie sociale des pays d'accueil et à cette fin leur assurer les garanties juridiques à l'établissement et au séjour.

Sans quoi l'arbitraire et l'insécurité dont ils sont victimes les empêcheront de se sentir véritablement des hommes à part entière titulaires de droits. Il ne suffit pas de leur donner formellement des droits si étendus soient-ils si en même temps on n'organise pas minutieusement la sécurité juridique garante de leur exercice.

C'est pourquoi l'idée et l'exigence d'un statut des étrangers revêtent une grande importance. Cette exigence n'est pas contradictoire avec celle qui réclame une participation plus active à la vie sociale du pays, elle lui en donne les moyens, et vient la compléter. Il s'agit en fait de reconnaître la personnalité des étrangers et de leur donner les moyens d'être autre chose que des producteurs, des esclaves modernes de la petite Europe.

L'immigration revêt un double caractère. L'immigré fait à la fois partie de la classe ouvrière du pays d'accueil et continue d'être associé à celle du pays d'origine par ses liens culturels, politiques traditionnels. Il est à la fois égal et différent du travailleur du pays de résidence. Ce double caractère demande à être approfondi. Peut-on parler du caractère multinational de la classe ouvrière de nos régions ? Il n'y a qu'une classe ouvrière mais dont les aspects sont parfois très différents.

Si l'on ne tient pas suffisamment compte des caractères spécifiques de ces différences on risque d'alimenter les phénomènes de

divisions, comme le chauvinisme et, en réaction, le repli des étrangers dans des ghettos à la fois culturel et politique.

Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont différents que les étrangers doivent être dotés d'un statut; c'est également parce qu'il faut leur donner concrètement des garanties réelles de participation à la vie sociale sans qu'ils craignent la répression à tout le moins les pressions administratives et parfois policières inadmissibles. Ne perdons pas de vue en effet qu'actuellement tout se passe encore comme si l'étranger aux yeux de la police constituait potentiellement un danger pour l'ordre public.

CONTENU DU STATUT

Pour répondre à cette exigence il faut évidemment assurer des garanties juridiques mais aussi reconnaître des droits sociaux et économiques sans trop restreindre le but que s'assigne un pareil statut.

Sur ce terrain diverses expériences méritent d'être étudiées. Dans ces courtes notes nous nous bornerons à citer deux d'entre elles.

Tout d'abord le statut présenté par les députés communistes français à l'assemblée nationale (1). Cette initiative remonte à 1967 mais a été reprise récemment. Dans sa présentation, le PCF y souligne que l'immigré fait partie de la classe ouvrière du pays mais qu'il faut assurer le respect de sa personnalité nationale. Le but de l'initiative est d'assurer les droits et libertés au plan individuel

(1) Citons quelques extraits de la proposition de loi Instituant un Statut des travailleurs immigrés, enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 18 mai 1973.

« Le programme commun qui préconise des grandes réformes économiques, sociales, démocratiques, assurerait le plein emploi avec une politique d'immigration dans un esprit de coopération internationale, dans l'intérêt mutuel de la France et des pays tiers fournisseurs de main-d'œuvre. En premier lieu elle garantirait la pleine égalité en droit et dans tous les domaines aux travailleurs et à leurs familles qui contribuent au développement économique et démographique de la France (...).

C'est pourquoi dans l'immédiat s'impose l'adoption par le Parlement français d'un véritable statut démocratique et social assurant aux immigrés, et dans tous les domaines, l'entière égalité en droit avec les travailleurs français. »

Le projet de statut réclame l'égalité des droits civils et du travail. Il aborde notamment le problème de l'instruction et de la formation professionnelle en soulignant qu'il incombe au Gouvernement et au patronat d'assurer l'enseignement du français aux immigrés et leur formation professionnelle. Il ajoute que l'enseignement de la langue d'origine doit être dispensé gratuitement par les soins de l'Education nationale aux enfants des immigrés et aux jeunes qui le désirent.

Il s'attache au problème du logement particulièrement crucial, en soulignant que les immigrés qui représentent plus de 6 pour-cent de la population totale constituent 24 pour-cent de la population vivant dans un habitat insalubre. « Une politique nationale du logement conforme aux intérêts de la population laborieuse se doit d'assurer aux travailleurs immigrés et à leurs familles des logements décentes, sains et à loyer convenable » « La charge financière essentielle du relogement des travailleurs immigrés doit incomber au patronat, qui réalise d'énormes profits sur le travail de la main-d'œuvre immigrée. »

mais aussi collectif (droit d'association, de participation aux activités politiques, etc...). Il s'agit d'assurer les droits et libertés à l'entreprise et de prévoir des mesures sociales qui tendent à une véritable égalité de fait. Ainsi le statut réclame la prise en charge des mesures de formation professionnelle et d'enseignement par le patronat, le financement du logement par un prélèvement sur la masse salariale. Les problèmes de l'habitat, de la santé, de l'éducation et de la culture sont posés.

Pareil statut suppose non pas une immigration libre et sans contrôle qui favorise en fait l'arbitraire sans frein du pouvoir et du patronat mais une immigration concertée avec les représentants des pays d'immigration comme d'émigration en y associant les représentants des travailleurs. Pareil statut suppose, pour garantir les droits démocratiques, l'abandon des pouvoirs discrétionnaires de l'administration en matière de séjour, d'autorisation de résider, de permis d'établissement. Elle suppose l'organisation de droits de recours sérieux en ce qui concerne les mesures d'expulsion, de remises à la frontière, les invitations à quitter le pays.

L'initiative de la FILEF (organisation démocratique groupant les immigrés italiens et leurs familles qui résident souvent dans le pays d'origine) se place dans une optique européenne (2). Le projet de statut est adressé au Parlement de Strasbourg et pose le problème de voir garantir des droits aux immigrés à l'échelon de l'Europe. Le problème est ainsi élargi et vise à mettre l'ensemble des gouvernements européens devant leurs responsabilités tant il est vrai que l'émigration revêt une telle dimension européenne. Au niveau de ce parlement européen dont les pouvoirs sont cependant limités pour ne point dire inexistant, le groupe communiste a pris des initiatives soutenues par des socialistes français et certains démocrates-chrétiens italiens dans le but de défendre les droits des immigrés.

LA SITUATION BELGE

Mais revenons en Belgique. Depuis plusieurs années, l'idée d'un statut a été avancée et l'on a dépassé ce que le ministre Vranckx

(2) Dans la proposition de statut international des droits des travailleurs migrants, présentée au Parlement européen par la FILEF par voie de pétition conformément à l'article 48 du règlement, nous relevons notamment la constatation que les lacunes et les carences du droit favorisent l'action du patronat qui divise les travailleurs en nationaux, communautaires et extra-communautaires, permettant ainsi à la tendance xénophobe qui n'est pas combattue efficacement de se manifester sur le terrain politique comme sur celui du droit. Le statut européen insiste sur la liberté d'opinion et d'expression, de réunion et d'association pacifiques. Sur la nécessité d'organiser des services de premier accueil, de formation professionnelle, d'assurer la participation des immigrés à la vie syndicale, du logement de l'éducation et de la culture. Il réclame également la suppression des règlements spéciaux de police et demande que l'immigrant soit soumis au régime de droit commun, qu'il bénéficie de toutes les garanties accordées aux nationaux en ce qui concerne la protection de la liberté personnelle.

Ce statut qui constitue en fait une charte des revendications des immigrés aborde encore d'autres questions comme celles des droits politiques sur lesquels nous nous proposons de revenir. Il est intéressant de souligner ici qu'il ne se limite pas à réclamer des garanties juridiques mais aborde également une série de revendications sociales et économiques en liaison d'ailleurs avec le mouvement ouvrier des pays d'accueil.

avait en fait voulu présenter comme un statut : la simple codification des règlements en vigueur. Une commission dite « Commission Rolin » a été constituée et un nouveau projet de loi sous la direction du ministre Vanderpoorten était en gestation lors de la chute du gouvernement. Il devra donc être repris. Ce que l'on en sait toutefois ne satisfait pas l'opinion démocratique car nombre d'exigences législatives reprises par la commission Rolin ne paraissent pas s'y retrouver. Le projet est limité aux garanties juridiques, et laisse encore une trop grande place à l'arbitraire gouvernemental. Il conserve les structures administratives actuelles. Il conviendra donc d'être très attentif à sa discussion au Parlement.

Il est notamment important, d'exiger de l'administration qu'elle motive ses décisions, ce qui doit permettre le contrôle de la légalité de celles-ci. Parallèlement il est nécessaire de voir suspendre l'exécution des décisions administratives faisant l'objet de recours sans quoi les garanties reconnues aux étrangers resteront purement formelles puisque l'annulation de la décision administrative interviendra dans le meilleur des cas plusieurs mois après l'exécution de cette décision. Des procédures de recours doivent d'ailleurs permettre de contester également la validité des motivations sans quoi la référence à l'ordre public, notion particulièrement extensible, permet toutes les « justifications ». Bien entendu c'est un organe indépendant de l'autorité prenant la mesure qui doit être saisi des recours. Ces principes élémentaires de justice risquent de ne pas se retrouver dans le futur statut.

Il est capital d'enlever au séjour de l'étranger le caractère de précarité, le caractère révocable qui le soumet à l'arbitraire administratif et à toutes les pressions. Tous les droits que l'on prétend lui reconnaître sont mis en péril, si le séjour n'est pas garanti. La dépendance vis-à-vis des autorités administratives ne concerne pas seulement celles du pays d'accueil mais également, dans le cas de régimes autoritaires, les autorités du pays d'origine qui peuvent recourir à des pressions, des menaces lorsque l'étranger se livre à une activité sociale ou politique que le pouvoir considéré n'apprécie pas.

CONVERGENCES

Récemment l'A.I.J.D. (Association internationale des juristes démocrates) a examiné les problèmes des travailleurs migrants à Paris les 25, 26 et 27 janvier (Conférence internationale des juristes sur la situation juridique et sociale des travailleurs migrants en Europe occidentale). En Belgique c'est à Louvain-la-Neuve que l'UCL (Centre pour l'analyse du changement social) a tenu un colloque européen sur les problèmes de la migration les 31 janvier, 1er et 2 février 1974 et, sur un autre plan plus engagé, des représentants des partis communistes des pays de l'Europe capitaliste se sont réunis à Essen les 8 et 9 janvier dans le cadre de la préparation de la Conférence internationale de Bruxelles pour aborder les thèmes de l'émigration. Les partis communistes de l'Allemagne fédérale, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, de Grèce, d'Italie, du Portugal, de Suède, de Suisse et de Turquie étaient représentés.

Les préoccupations pour être diverses aboutissent cependant à des conclusions convergentes : il faut assurer aux étrangers un

statut qui devrait consacrer l'égalité au travail, l'égalité civile et syndicale et garantir le droit de séjour.

Il serait temps d'ailleurs d'associer les organisations représentatives des immigrés à l'élaboration d'un tel statut. Mais s'il est important d'assurer des garanties juridiques aux étrangers pour leur permettre de participer concrètement à la vie sociale et politique, il faudra bien aborder également une question qui soulève de multiples interrogations, celle des droits politiques.

C'est ce que nous nous proposons de faire dans un prochain article.

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Abonnement annuel ordinaire : 300 F

Abonnement annuel « jeunes » (moins de 25 ans) : 150 F

Abonnement de soutien : 500 F, et davantage

Ne soyez pas les derniers à vous abonner ou à vous réabonner :
souscrivez dès aujourd'hui un abonnement
au CCP 1887.45 de la Fondation Joseph Jacquemotte,
avenue de Stalingrad, 29 — 1000 Bruxelles



W. WOLSTZAJN
ES. PUIG ANTICH
6 DE 24

Un dessin de W. Wolstzajn
à la mémoire de Puig Antich

Le Chili et l'opinion chrétienne

Dès l'annonce du coup d'Etat fasciste au Chili, l'opinion chrétienne en Belgique s'est émue et de très nombreuses organisations ont surgi des réactions, des réflexions, des débuts d'analyses impliquant une recherche de responsabilités qu'il nous a paru intéressant d'examiner, dans la perspective de l'élargissement de la lutte pour des réformes de structure, lutte qui prend ici allure de symbole.

AU-DELA DE L'EMOTION

Dans les jours qui suivent le 11 septembre 1973, la *Confédération des syndicats chrétiens*, le *parti social-chrétien*, *Démocratie chrétienne*, *Pax Christi*, *Vie Féminine*, le *Mouvement pour l'apostolat des laïcs* et le *Mouvement ouvrier chrétien* — pour ne parler que de ceux-là — expriment leur émotion. Et souvent bien plus que l'émotion.

M. Jef Houthuys, président de la CSC, déclare le 12 septembre : « Le monde entier, mais combien davantage le monde ouvrier, est atterré devant le coup d'Etat inimaginable qui vient de se produire au Chili ». Et Jef Houthuys de souligner le caractère démocratique du régime « dont le Chili avait la chance de bénéficier », le caractère dramatique du renversement de ce régime.

Au cours de la réunion commune des Bureaux de la FGTB et de la CSC — et ce sont les événements du Chili qui provoquèrent la tenue, sans précédent, de pareille réunion — le président Houthuys devait préciser : « La sérieuse tentative d'Allende de construire un pays en voie de développement une société pour le peuple, et cela par des voies démocratiques, a été étouffée dans l'œuf. Les vraies victimes sont les travailleurs, car la politique d'Allende visait à libérer les plus faibles — ouvriers et paysans — de la pauvreté ».

Le CVP emboitant le pas à son président W. Martens, déclare le

20 septembre, que « des contacts seront établis en vue d'obtenir des informations sur la politique menée par les démocrates-chrétiens chiliens et sur leur attitude face au pouvoir militaire. Par l'intermédiaire de l'Union mondiale des démocrates-chrétiens, il sera demandé aux démocrates-chrétiens chiliens de mettre tout en œuvre pour rétablir le plus rapidement possible la démocratie dans ce pays ».

Pour leur part, les parlementaires et responsables de la Démocratie chrétienne de Wallonie et de Bruxelles se déclarent dans un communiqué en date du 24 septembre « profondément indignés par le coup d'Etat militaire contre le gouvernement légitime et démocratique du Chili et par la répression sanglante qui s'instaure dans ce pays ». Ils disent aussi regretter « l'échec de la tentative pacifique du peuple chilien d'accéder à l'autodétermination économique et politique ». Et ils dénoncent « l'intervention étrangère pour rétablir une société de privilèges et étouffer les aspirations légitimes des travailleurs ».

Pax Christi, par la voix de son Bureau national, « condamne fermement le coup d'Etat militaire qui a entraîné le renversement d'un régime démocratique investi de la légalité constitutionnelle ».

Le Conseil général de l'apostolat des laïcs « condamne l'interruption par la force armée d'un processus légal vers une restructuration sociale qui, dans l'ensemble, apparaît comme une nécessité fondamentale, en Amérique latine particulièrement ».

C'est encore l'idée que l'on retrouve dans un communiqué diffusé le 20 septembre par « Vie Féminine », qui exprime son angoisse devant la fin brutale d'un « régime démocratique élu, qui dans la légalité et la dignité, tentait d'instaurer une société plus juste ».

Le MOC-ACW enfin, après avoir dit sa consternation devant le sanglant coup d'Etat militaire du Chili, « tient à rendre un hommage posthume à l'homme qui, par les voies de la démocratie et de la paix, tenta d'offrir au peuple et aux travailleurs chiliens les bienfaits d'un socialisme humain ».

DANS LA TRAPPE

On le voit, toutes ces réactions — dont nous aurions encore pu allonger la liste — convergent vers un double constat : la légitimité du gouvernement Allende, la réalité de son action économique et sociale en faveur des masses.

On dira qu'étant donné l'intérêt et même l'engagement de nombreux mouvements chrétiens en faveur du tiers-monde, il était normal qu'ils soutiennent l'expérience d'Allende. Pourtant, le parti démocrate-chrétien chilien, qui a commencé par conclure avec l'Unité populaire un « pacte de garantie des libertés constitutionnelles » a fini par s'allier aux pires ennemis de cette Unité populaire.

A l'heure du putsch, le 12 septembre 1973 très exactement, le président du parti démocrate-chrétien chilien, M. Patrice Alwyn signe un communiqué dans lequel on peut lire : « *Les intentions manifestées par la junte militaire de rétablir les institutions constitutionnelles, la paix et l'union entre les Chiliens reflètent le sentiment général et méritent la coopération de tous les secteurs* ».

Il est vrai que dix jours plus tard, des interrogations sourdent : le 22 septembre, M. Alwyn déplore l'interruption du processus démocratique.

cratique et constitutionnel, tout en affirmant que les tendances de plus en plus « totalitaires » du gouvernement Allende avaient rendu le putsch inévitable. Le président du parti démocrate-chrétien condamne les projets de nouvelle Constitution annoncés par la junte.

Mais la situation évolue rapidement, et lorsqu'à la fin de ce mois de septembre 1973, la junte suspend l'activité de tous les partis politiques, Eduardo Frei déclare : « C'est du franquisme ». La Démocratie chrétienne est tombée dans la trappe. C'est une nouvelle version de l'apprenti sorcier.

« UN PEU DE SANG »...

Quant à l'épiscopat, il hésite, tergiverse.

Moins de quarante-huit heures après le coup d'Etat du 11 septembre, le cardinal Hendriquez et quatre autres évêques réclament « le respect pour ceux qui sont tombés dans la lutte et tout d'abord pour celui... qui a été le président de la République ». Cela ne les empêchait pas de se montrer « confiants dans le patriotisme et le désintéressement de ceux qui ont assumé la tâche ardue de restaurer l'ordre institutionnel et la vie économique du pays, si gravement affectés ». On aura, par la suite, l'impression que la hiérarchie catholique légitime progressivement le nouveau pouvoir en place. Certes, le cardinal Henriquez refuse, on le sait, le 18 septembre, à l'occasion de la fête nationale, de célébrer le Te Deum à la cathédrale, comme il l'avait fait trois ans plus tôt après l'élection de Salvador Allende. « Mais il célèbre tout de même une messe, dans une église, en présence du général Pinochet et la junte exploitera à fond l'événement ». (Le Monde du 4 janvier 1974.)

De fait, la hiérarchie catholique est divisée. Si l'évêque auxiliaire de Santiago appelle les Chiliens à « ouvrir leur cœur à la souffrance de certains de leurs compatriotes », si une aide est accordée aux persécutés, un autre prélat déclare qu'à ses yeux, les généraux au pouvoir ont « l'avantage d'être catholiques ». L'évêque de Chilán remercie publiquement la junte d'avoir imposé « le silence politique » dans le pays. Pour l'archevêque de Valparaíso, les choses sont encore plus claires : la junte a sauvé la vie du Chili en tant que nation libre et souveraine, même si « le pays a perdu un peu de sang »...

Voilà donc proclamée la condamnation d'une politique qui, de l'avis des dirigeants du CVP, des syndicats chrétiens ou du MOC, visait au bien du peuple, dans la légalité constitutionnelle. Une politique qui, par ailleurs, poursuivait en l'améliorant, celle du gouvernement démocrate-chrétien d'Eduardo Frei.

UNE AMBIGUÏTE FONDAMENTALE

La contradiction n'est qu'apparente. Ou plutôt c'est dans la démocratie-chrétienne elle-même qu'il faut la chercher. Car depuis qu'elle existe — c'est-à-dire depuis 1957 et même alors qu'elle n'était encore que cette *Falange nacional*, issue de la jeunesse du parti conservateur et en rupture avec ce dernier — la démocratie-chrétienne chilienne est marquée par une ambiguïté fondamentale. Se réclamant de Maritain et de Mounier, rêvant d'une « société communautaire », la Falange se présentait comme une alternative au communisme et au capitalisme. Lors du premier congrès du parti démocrate-chrétien, en 1959, le président Frei lui assigne le rôle d'un parti

de masse, à vocation gouvernementale. Très vite, le souci d'efficacité prendra le pas sur les débats idéologiques, mais l'interclassisme, le « bien commun », resteront articles de foi. Comme le rappelaient les Cahiers Marxistes N° 17, le « maître à penser » de l'époque n'est autre que le jésuite belge Vekemans, pour qui la masse des « marginalisés » chiliens doit constituer la clientèle électorale du parti démocrate-chrétien.

« Le changement dans la continuité », « La révolution dans la liberté », tels sont les slogans séduisants que répand le parti de Frei. A son programme : réforme agraire, développement industriel, « chilinisation » du cuivre, infrastructure sociale. Elu président de la république en 1965, il déclare dans un message à la nation : « *La démocratie d'inspiration chrétienne aura du succès dans la mesure où elle aura conscience que le continent sud-américain vit une situation révolutionnaire. Si elle se réduit à une force de conservation de l'ordre établi, elle est condamnée à mort, parce que l'ordre actuel opprime 75 % de la population* ».

Le diagnostic est pertinent, mais Eduardo Frei veille à ne pas mener « la révolution » trop loin. Il ne mettra pas en cause les rapports du Chili avec les grandes compagnies américaines qui rançonnent le pays; il maintiendra la réforme agraire dans les limites d'une modernisation dont peut s'accommoder le régime capitaliste. Bref, il n'ébranle pas l'ordre établi.

Et il y a à cela des raisons précises : son parti est un rassemblement de prolétaires et sous-prolétaires (des villes et des campagnes) ainsi que de possédants — bourgeois et petits bourgeois —. Les premiers aspirent à des transformations révolutionnaires; les seconds les redoutent. Au fil des ans, le PDC subit diverses érosions. Son hétérogénéité sociale l'y prédisposait. A deux reprises, un courant de gauche — le MAPU en 1969, la Gauche chrétienne en 1971 — se détache de la démocratie chrétienne pour rejoindre l'Unité populaire.

REVOLUCION SIN PAREDON

Il n'est pas inutile de rappeler ce que déclarait en 1969 Rafael Gumucio, un militant démocrate-chrétien fondateur du MAPU : « Le programme « Révolution dans la liberté » a obtenu le soutien politique et financier des centres vitaux de l'impérialisme... Les contradictions d'une telle politique se sont manifestées très vite et le gouvernement Frei a adopté des positions toujours plus conservatrices, transformant le parti en un instrument de maintien de l'ordre... »

De fait, Frei fut plus un rempart pour la classe au pouvoir que le moteur d'une « société communautaire ». Sa politique convenait plus aux bourgeois qu'aux exploités, dont les revendications étaient endiguées.

Sa propagande réclamait une « Revolucion sin paredon » — une révolution sans mur d'exécution. Frei ne fit pas la révolution, mais son opposition à l'Unité populaire a mené aux pelotons d'exécution... Même l'ancien ministre PSC Raymond Scheyven juge cette opposition avec sévérité. Dans un reportage confié à « La Libre Belgique », il écrit : « ... Cette opposition (N.D.L.R. : l'extrême droite et la Démocratie chrétienne) fut impitoyable; elle ne respecta pas,

selon moi, les limites les plus élémentaires du jeu parlementaire et démocratique normal ».

Avant cela, à propos du règne de Frei, Raymond Scheyven note : « Par ailleurs, Frei ne fit rien ou presque rien de ce qu'il s'était engagé à faire dans d'autres domaines (que la réforme agraire — N.D.L.R.). Il ne procéda à aucune réforme structurelle importante au niveau de la propriété urbaine, de l'industrie ou de la banque. Sous sa présidence, l'économie a gardé et même accentué son orientation capitaliste. Les secteurs les plus dynamiques de cette économie restèrent entre les mains du grand capital privé national et étranger. Voilà pourquoi, aux yeux de la classe ouvrière, la démocratie chrétienne fut bientôt considérée comme « une nouvelle figure de la droite ».

Et le collaborateur occasionnel de « La Libre Belgique » de poursuivre : « Très vite, le peuple chilien a vu en Allende « son » président. Il faisait « sa » politique. Il luttait dans « son » intérêt. Et comment ! Alors que le président Frei n'avait nationalisé en six ans que 1.408 latifundia, soit 3.564.523 ha. Allende, lui, en deux ans, exproprie 3.470 latifundia, ce qui correspond à une surface de 5.334.541 ha. Le latifundium étant éliminé, la réforme agraire a pu, enfin, atteindre son objectif. Elle touchait 35 % du total des sols agricoles et presque 50 % des terres irriguées. Ce fut là un progrès très important en direction d'un changement de structure économique ».

Autre témoignage de chrétien belge à propos des responsabilités de Frei et de la démocratie chilienne dans le drame actuel : celui de Frédéric Debuyst, qui fut enseignant au Chili (*). Le propos de Debuyst est d'abord de montrer que le coup d'Etat fasciste n'est pas dû aux échecs de l'Unité populaire, mais très simplement à un affrontement de classes violent, qui dépasse les frontières du Chili. Ensuite, de mettre en lumière le rôle de la Démocratie-chrétienne comme parti d'opposition, comme complice actif de la droite, comme fauteur de chaos économique et de confusion idéologique. C'est en juin 1971 que Debuyst situe le rapprochement entre la DC et la droite; un an après, il peut parler d'une « alliance inconditionnelle de la DC avec la droite » pour provoquer la destitution d'Allende.

PREPARER DEMAIN

Cette analyse fondée sur des critères de classes, la Revue Nouvelle la reprend d'ailleurs à son compte dans l'introduction à ce numéro consacré aux Amériques latines. Et elle ne craint pas de rappeler « que la démocratie-chrétienne chilienne, comme bien d'autres en d'autres régions d'Amérique latine et d'ailleurs, doit une bonne partie de sa formation à la démocratie-chrétienne belge, à l'Université de Louvain ».

Que tous les travailleurs chrétiens de notre pays ne soient pas encore prêts à tenir un langage aussi lucidement autocritique n'aurait rien de surprenant.

En tout état de cause, la notion de démocratie-chrétienne mérite d'être creusée, et pas seulement à partir de la tragique expérience chilienne.

Certes, il est clair pour la plupart des démocrates de chez nous que le parti de Frei et d'Alwyn s'est renié, qu'il a trahi en même

(*) Voir Revue Nouvelle, novembre 1973.

temps la démocratie et son pays. Et leur indignation devant les fureurs répressives de la junte est profondément sentie. Mais le cheminement de la démocratie chrétienne chilienne a-t-il, au sein de la Démocratie chrétienne de Wallonie et de Bruxelles par exemple, fait l'objet d'analyses ? L'ambiguïté objective du parti chilien, ambiguïté nourrie au mythe du Bien commun, au refus de reconnaître la réalité de la lutte des classes et la nécessité d'un choix, a-t-elle été mise en cause ?

Rien ne permet de le croire.

Ces problèmes nous concernent cependant tous. Pour mieux comprendre hier, et pour mieux préparer demain. « La ligne de partage entre le peuple et ses ennemis ne saurait être tracée par rapport au passé, mais en vue de l'avenir », déclarait récemment un document du Parti communiste chilien, diffusé dans la clandestinité.

Ces problèmes nous concernent tous. Par solidarité avec le peuple chilien, mais aussi au nom des responsabilités qui sont les nôtres envers le mouvement ouvrier et démocratique de ce pays.

Depuis le 1er janvier 1974

le drapeau rouge

est de nouveau quotidien

Les positions du parti communiste, ses propositions, l'action qu'il mène, les luttes ouvrières et démocratiques sont ainsi chaque jour à la disposition des travailleurs et de l'opinion publique.

Pour être à jour, abonnez-vous

12 mois	1.080 F
6 mois	570 F
3 mois	300 F

On s'abonne dans tous les bureaux de poste ou en versant au CCP 58.17 de la Société Populaire d'Éditions, rue de la Caserne 33-35, 1000 Bruxelles.

Prix au numéro : 6 F



« Un certain combat : Joseph Jacquemotte (1883-1936) »

La mort transforme la vie en destin. D'un personnage de l'histoire, elle fait un mythe que ses héritiers entretiennent. L'historien qui s'efforce de restituer l'homme à son histoire est toujours iconoclaste.

Joseph Jacquemotte, le fondateur du Parti Communiste Belge, son dirigeant, n'échappe pas à la règle. Peut-être des lecteurs communistes contemporains des événements contesteront-ils l'une ou l'autre interprétation de cette biographie. Un tel débat ne serait que bénéfique pour l'histoire du communisme belge.

Cette biographie de Jacquemotte a son histoire : l'auteur n'est guère tenté par ce genre d'étude. Il ne croit pas qu'un homme fasse l'histoire. Il n'a jamais négligé le rôle des hommes dans l'histoire ; il s'est toujours efforcé de saisir à travers eux les mouvements sociaux et politiques, mais si, propulsés à l'avant-scène, ceux-ci portent la parole de mouvements profonds, ils ne résumant jamais à eux seuls toute la richesse et la complexité de l'histoire. Aussi, était-ce une gageure d'écrire une vie de Jacquemotte avant même que n'ait été rédigée une histoire du Parti Communiste.

La Commission de la Biographie Nationale de l'Académie Royale de Belgique s'est adressée à l'auteur pour une notice sur Jacquemotte qui paraîtra dans un prochain supplément. Comme tout ce qui touche au communisme belge, et d'une manière plus générale à l'histoire sociale et politique du mouvement ouvrier en Belgique, l'historiographie n'est guère abondante. Des travaux existent et les efforts de la Fondation Jacquemotte n'ont pas peu contribué à éclairer la fondation du Parti Communiste mais pour la période postérieure, il s'imposait de procéder à une recherche originale dans les archives du Parti conservées à la Fondation Jacquemotte. Il s'agissait principalement d'un sondage à travers les procès-verbaux des séances du Bureau Politique ou du Comité Central avec tous les inconvénients d'une telle source : les interventions ne sont pas toujours fidèlement restituées, certains propos prennent un relief qu'ils n'ont peut-être pas eu... L'historien n'évite cet écueil qu'en situant ces témoignages dans leur contexte historique. Il n'est pas certain que le biographe privé d'études historiques d'ensemble ait toujours réussi à l'éviter. Mais la richesse de ce premier sondage a paru telle que l'auteur a accepté de publier une vie de Jacquemotte.

Cette étude, dégagée des règles auxquelles sont soumises les notices de la biographie nationale, en reprend le texte, en le précisant et en le complétant.

UNE ORIGINE OUVRIERE

Deux ans avant la fondation du Parti ouvrier Belge, naissait à Bruxelles, le 23 avril 1883, Joseph Jacquemotte. Il était issu d'un milieu ouvrier : son père qui épousa, comme lui, une ouvrière, était fils de maçon, mais il chercha à améliorer sa condition en faisant carrière dans ces « forces de l'ordre » dont Jacquemotte allait être un « dangereux » adversaire : sous-officier de métier, agent de police communale à Bruxelles, inspecteur de police à Louvain. Jacquemotte parut suivre les traces de son père. Comme la famille était nombreuse — 7 enfants —, son père obtint qu'il poursuivît avec un de ses frères ses études à l'école des pupilles de l'armée à Alost. Brillant élève, il entra à 16 ans comme caporal recommandé au 3^m régiment de ligne. Réformé à cause de sa mauvaise vue, il ne put continuer des études et dut gagner sa vie comme employé.

Ses origines sociales et l'influence de son frère Charles, son aîné de 6 ans qui participait aux activités sportives de « La Plébéenne », une organisation du P.O.B. de Molenbeek, amenèrent Jacquemotte au socialisme. La grève générale pour le suffrage universel pur et simple le trouva, en 1902, aux côtés des Jeunes Gardes Socialistes dans les bagarres de rue à Bruxelles. Le radicalisme des jeunes socialistes, leur sympathie pour l'anarchisme ne répondirent pas entièrement à son attente.

Son licenciement en 1907 pour activités syndicales, chez Bernheim et Meyer, les futurs magasins de l'Innovation, rue Neuve à Bruxelles, fut l'expérience qui décida de son orientation. Associé au comité du Syndicat des Employés socialistes de Bruxelles, il fut désigné au poste de secrétaire permanent créé en avril 1910. Cette fonction qu'il occupa jusqu'en 1924 marqua sa pensée d'une inspiration syndicaliste qui, à travers les vicissitudes de son évolution politique, demeura l'un des principaux ressorts de son action personnelle.

LE SYNDICALISTE

Dans cette première période de sa vie, Jacquemotte fut, en effet, un syndicaliste au plein sens du terme. Il ne l'était pas à la manière de ces gestionnaires administratifs dont les organisations ouvrières ressentaient le besoin, mais qui finirent par être la médiation obligée à travers laquelle dut s'exprimer le mouvement ouvrier. Jacquemotte au contraire concevait son rôle dans l'optique d'un propagandiste, d'un agitateur, placé à l'avant-garde des travailleurs et les entraînant dans le combat de classe. Malgré une voix éraillée, il savait parler aux hommes, convaincre et entraîner les assemblées ouvrières. Homme d'action à l'esprit pratique, il n'était guère théoricien. Sa formation doctrinale était rudimentaire et éclectique, faite de brochures de propagande plutôt que d'ouvrages doctrinaux. Si durant sa période communiste, il lui a fallu aborder la théorie de la lutte de classe, il n'a jamais rien écrit de systématique à ce sujet. Il n'a laissé aucun livre. Ses séjours en prison que lui valut son activité syndicale — dont trois mois en 1911 — et politique — dont 4 mois en 1923 — furent l'occasion d'enrichir son bagage intellectuel. La guerre fut aussi mise à profit pour parachever ses études à l'Institut Industriel de Bruxelles où il apprit la sténographie qui le servit dans son activité. Du marxisme, il ne prit, à dire vrai, connaissance que très tard, en suivant pendant l'occupation les cours de la Centrale d'Education ouvrière qui diffusa le marxisme parmi les cadres du mouvement ouvrier et socialiste.

Ses premiers contacts avec l'anarchisme, son amitié avec Emile Chapelier, ce touche-à-tout de l'anarchisme amenèrent Jacquemotte à découvrir son inspiration dans le syndicalisme révolutionnaire français. Si le syndicalisme allemand offrait aux socialistes belges l'exemple de l'organisation, la France les séduisait par la ferveur révolutionnaire. Pour les « employés socialistes » elle était un modèle. Jacquemotte prit contact avec les parisiens : il assura la correspondance belge de « La Vie ouvrière », la revue de la Con-

fédération Générale du Travail. A l'instar des Français, le jeune secrétaire des employés socialistes mit en œuvre les techniques de « l'action directe », le boycottage et le sabotage. Le seul article à portée théorique qu'il écrivit dans cette période systématisait ses vues à ce sujet. « L'Employé », l'organe de son syndicat et « le Journal des Correspondances », de la Commission Syndicale, le publièrent (1). Ces techniques se prêtaient bien aux objectifs que poursuivait Jacquemotte. Sous sa direction, le syndicat s'ouvrit aux employés des grands magasins qu'il importait de convaincre des possibilités de l'action syndicale. Jacquemotte illustra, avec pittoresque, ces techniques dans la campagne qui prit l'allure d'une insurrection contre la maison Tietz, rue Neuve, en 1910 : à la tête des militants, Jacquemotte empêcha la vente et chassa la clientèle à coup de ... boules puantes. Ailleurs, pour imposer la fermeture hebdomadaire des magasins de confection de la rue de Laeken, les syndicalistes interdirent la vente, en essayant qui des pantalons, qui des costumes.

Ses fréquentes arrestations valurent au secrétaire des employés socialistes une grande popularité dans la classe ouvrière de la capitale. On l'appelaient « Jeff » à la manière bruxelloise. La Fédération du Parti, menant campagne contre l'article 310 du Code Pénal dont les syndicalistes étaient victimes, organisa une manifestation de 6.000 personnes, en novembre 1911, pour protester contre sa « scandaleuse » condamnation.

LE « SOCIALISTE-REVOLUTIONNAIRE »

L'étroite interpénétration du mouvement social et politique de la classe ouvrière en Belgique imposait à Jacquemotte d'adapter, avec pragmatisme, son syndicalisme révolutionnaire. Il réussit à le greffer sur ce socialisme belge dont l'éclectisme idéologique autant que la structure fédérative se prêtaient à cet amalgame. Dans cette opération, son inspiration y perdit cette pureté à laquelle le praticien qu'était Jacquemotte n'attachait pas grand prix. Son syndicalisme révolutionnaire devenait plus un état d'esprit, une manière de s'opposer au réformisme ambiant et à la parlementarisation toujours plus marquée de l'action socialiste, qu'une doctrine cohérente ou une théorie systématique : en somme, un appel à l'esprit de révolte qu'il fallait préserver contre les compromissions politiques. Sur de nombreuses questions, en matière d'organisation syndicale — fédéralisme ou centralisme des structures ? — ou de rapport avec le parti socialiste — rupture ou union ? — Jacquemotte infléchissait sa tendance dans une pratique qui l'éloignait du syndicalisme révolutionnaire. Il fut en butte ainsi aux adeptes du syndicalisme révolutionnaire qui, en dehors du Parti et contre lui, cherchaient à susciter une Confédération Générale du Travail rivale de la Commission Syndicale. Ce « Basile rouge », disait-on de Jacquemotte, dans ces milieux (2).

S'opposant à ces entreprises — dont son propre syndicat fut victime — Jacquemotte plaïda pour l'autonomie des syndicats mais en conservant leur unité. Il fut dans le parti et à la Commission Syndicale du P.O. et des Syndicats Indépendants le porte-parole du mécontentement syndicaliste devant l'emprise que l'action électorale et parlementaire exerçait sur le socialisme belge et ses organisations. Son entrée au Bureau de la Commission Syndicale marqua, en 1913, les progrès de cette tendance autonomiste. De même dans le parti, à la commission de révision des statuts dont il fit partie ou au comité des syndicats bruxellois, il s'efforça d'assurer l'autonomie syndicale. S'il se défendit de chercher la rupture entre le parti et ... les syndiqués — il était lui-même affilié à la ligue ouvrière de Molenbeek, — il attachait un grand prix à préserver l'action syndicale des compromissions bourgeoises inévitables de l'action politique. Celle-là seule était la véritable lutte de classe, une lutte économique qui se déroulait dans la netteté et où les ouvriers affrontaient directement — « l'action directe » ! — les patrons. L'action politique, même électorale et parlementaire, n'était pas à rejeter,

(1) voir « L'Employé », mars 1911.

(2) « Vieux thèmes toujours nouveaux, la cuisine électorale et l'organisation ouvrière », dans « L'Action ouvrière », 1^{er} juillet 1913.

mais elle n'aboutirait qu'avec l'action syndicale. Elle en était comme un prolongement, Jacquemotte acceptait la lutte pour le suffrage universel : l'égalité politique était nécessaire à la lutte syndicale dans la mesure où elle affrontait, de plus en plus souvent, l'Etat bourgeois (3).

Il n'entrait dans ces idées de Jacquemotte aucune prétention théorique; jamais il ne chercha à systématiser sa conception; elle s'élaborait au gré des problèmes concrets que rencontrait ce syndicalisme révolutionnaire agissant dans un parti. Significative à cet égard fut son attitude à l'égard des exigences de la centralisation syndicale : il l'accepta et son syndicat fut parmi les premiers à centraliser toutes les catégories d'employés y compris les ouvriers-magasinières. Le militantisme du syndicat, sa centralisation en firent l'une des principales organisations de la Fédération bruxelloise du P.O.B. Mais Jacquemotte appliquait à ce centralisme ses idées sur les minorités agissantes : c'était maintenant aux comités qu'il incombait de créer une active propagande syndicale, non seulement en soutenant des grèves de défense, mais en provoquant des agitations d'inspiration révolutionnaire.

L'EXTRÊME-GAUCHE DANS LE P.O.B.

Telle était la portée de l'ordre du jour qu'il présenta au nom de son syndicat, au congrès du P.O.B., en avril 1911 : le congrès était appelé à désigner un « comité de grève chargé de préparer l'abandon total et en masse du travail » pour arracher le suffrage universel pur et simple. Depuis l'échec de 1902, le parti avait tourné le dos à la grève générale et espérait la réalisation du suffrage universel par le succès électoral et parlementaire de l'alliance libérale-socialiste à laquelle il accordait tous ses soins. Le congrès ne suivit pas Jacquemotte, mais lorsqu'en juin 1912, l'échec de la coalition libérale-socialiste remit à l'ordre du jour la question de la grève générale, Jacquemotte fut élu au Comité national pour le suffrage universel et la grève générale et il ne manqua pas d'y critiquer l'imprévoyance coupable de la direction qui n'envisageait qu'une grève pacifique, ses attermoissements et tergiversations dans la préparation longue et minutieuse d'une grève massive qui tardait à être déclenchée (4).

Jacquemotte était ainsi devenu, dans le parti, le porte-parole d'une tendance minoritaire, « les socialistes-révolutionnaires » qui s'était manifestée, dès 1909, avec la première intervention du jeune syndicaliste dans un congrès du parti. Il n'avait pas craint de s'en prendre au « patron » lui-même. Dans la discussion de la question militaire, il défendit un ordre du jour réclamant du groupe parlementaire le dépôt d'une proposition de désarmement unilatéral de la Belgique, « un coup d'épée ... dans l'eau », ironisa Vandervelde. Pour Jacquemotte au contraire, l'hostilité du Parlement aurait servi à la propagande antimilitariste pour dénoncer la responsabilité du capitalisme dans la préparation de la guerre. Il incombait aux syndicats de relever le drapeau défilant de l'antimilitarisme car l'armée intervenait dans les luttes économiques pour briser les grèves. Ce fils de militaire de carrière qui avait failli l'être lui-même haranguait ainsi les jeunes appelés au tirage au sort dans les campagnes antimilitaristes menées à Bruxelles par les jeunes gardes et les syndicalistes.

Il est significatif que l'orateur de cette minorité socialiste-révolutionnaire n'intervint pas dans la question politique du ministérialisme qui divisa fort gravement le parti ouvrier, en 1910-1911. Il y eut certes un rapprochement entre « marxistes » et « socialistes-révolutionnaires ». Les « marxistes » se rassemblaient derrière Louis de Brouckère qui, d'abord seul, s'était opposé à une éventuelle participation socialiste au gouvernement. De Brouckère et ses amis se méfiaient de ceux qu'ils qualifiaient de « syndicalistes soi-disant révo-

(3) voir M. Steinberg : « A l'origine du communisme belge : l'extrême-gauche révolutionnaire d'avant 1914 » dans « Cahiers Marxistes », n° 8 décembre 1970 - janvier-février 1971, p. 3 - 34.

(4) voir C. Renard : « La conquête du suffrage universel en Belgique », Edition Fondation Jacquemotte - Bruxelles, 1966, 311 p.

lutionnaires » : ils les considéraient comme des anarchistes égarés par le réformisme du P.O.B. S'ils avaient en commun avec ces derniers leur refus du réformisme, ils considéraient que seule l'éducation idéologique, la diffusion du marxisme et de sa théorie de lutte de classe à travers les cours donnés par la Centrale d'Education ouvrière aux cadres du mouvement ouvrier, préserverait l'action socialiste de la déviation réformiste. Une telle orientation intellectuelle n'était guère propice à séduire un praticien de l'action comme Jacquemotte, d'autant que dans les congrès la tendance de Louis de Brouckère s'assagissait et finissait chaque fois, après une critique théorique d'honneur, par se rallier aux ordres du jour de compromis savamment agencés par Emile Vandervelde (5). « Le Groupe socialiste révolutionnaire » de la Fédération bruxelloise du parti où « marxistes » et « socialistes-révolutionnaires » se retrouvèrent un instant fut un champ d'affrontement, les amis de Jacquemotte tentant de le rallier à leurs vues. La rupture intervint très vite, et en mars 1911, un mois avant que les « marxistes » ne publient leur organe, « La Lutte de Classe », Emile Chapelier lança « L'Exploité » auquel le secrétaire des Employés socialistes apporta sa collaboration. C'était l'organe de la minorité du parti ouvrier convaincue de l'insuffisance du parlementarisme et de l'inéductibilité d'une action directe violente dans la lutte émancipatrice des travailleurs. Un syndicalisme élargi était le ressort de cette action directe.

EN BELGIQUE OCCUPEE

Au nom de cette tendance qui était très minoritaire et avait un caractère marginal, Jacquemotte s'était encore opposé à la majorité à la veille de la guerre. En avril 1913, au congrès du parti, il avait défendu un ordre du jour récusant par anticapitalisme le patriotisme et préconisant la grève générale et l'insurrection comme riposte à la guerre. Il s'inspirait de l'interprétation qu'en son temps, le Français Gustave Hervé, avait voulu donner à la résolution du congrès socialiste international de Stuttgart, en 1907. La majorité du parti au contraire, n'avait retenu de cette position internationale que l'action pour la réforme et la démocratisation de l'armée. Elle inclinait à accepter la défense nationale. L'invasion de la Belgique déclencha dans le socialisme belge, plus et plus profondément qu'ailleurs un déferlement de patriotisme qui se confondit chez beaucoup, avec le chauvinisme le plus virulent. Jacquemotte qui était réformé, resta au pays à son poste de secrétaire syndical. S'il fut parfois sensible à ce patriotisme qu'il avait dénoncé, il ne céda pas aux entraînements de l'Union sacrée et du « jusqu'au-boutisme ». Il collabora sans doute comme syndicaliste à l'œuvre du Comité national de secours et d'alimentation, mais son activité syndicale, réduite par l'occupation, ne se limita pas à cet aspect caritatif. Il fut à la tête de grèves, celle du Grand Bazar à Bruxelles qui dura cinq mois en 1918, mais aussi celle des employés communaux opposés à la « flamandisation » de l'administration communale bruxelloise réclamée par l'occupant et par le conseil de Flandre.

Dans le parti ouvrier, à la Fédération bruxelloise en particulier, il fit figure d'opposant lorsqu'il réclama contre la direction hostile à tout contact avec les socialistes des Puissances centrales la participation belge à la conférence projetée à Stockholm. Sur ce thème de la reprise des relations internationales, une minorité oppositionnelle se regroupa autour de Jacquemotte. Elle bénéficiait du concours de Charles Massart, le directeur de la Centrale d'Education ouvrière dont il avait suivi après 1915 les cours. Massart était l'un des rares rescapés de ce courant marxiste d'avant 14 dont les leaders, Louis de Brouckère et Henri de Man, brûlant ce qu'ils avaient adoré, s'étaient rangés, au nom de la défense nationale, dans le camp de ce ministérialisme qu'ils avaient dénoncé. Sous l'influence de Massart, Jacquemotte inclina davantage vers le marxisme. La révolution russe, le rôle

(5) voir M. Steinberg : « Le mouvement ouvrier en Belgique » et les « marxistes » dans « Le mouvement ouvrier en Belgique » par Henri de Man et Louis de Brouckère, traduit de l'allemand par René Deprez et présenté par Maxime Steinberg, Editions de la Fondation J. Jacquemotte, Bruxelles, 1965, 184 p.

qu'y joua le marxisme révolutionnaire, fut décisif. Le marxisme cessait d'être un parapet intellectuel aux déviations réformiste et révisionniste : il devenait l'inspirateur d'une action révolutionnaire susceptible d'apporter une réponse aux interrogations d'un militant comme Jacquemotte. Sa conversion ne fut cependant pas brusque : il avait tendance à donner une coloration syndicaliste à la prise du pouvoir par les soviets ou tout au moins à confondre les soviets avec les comités d'usine, comme son ami Massart le lui reprocha encore en 1921, après la scission communiste. Jacquemotte pensait en effet que la lutte économique primait toujours la lutte politique (6).

Acquis à la révolution russe, il obtint du bureau du conseil général l'autorisation de publier en août 1918, sans mention d'éditeur, une brochure « La Révolution Russe ». Préfacée par Joseph Wauters, la brochure n'était pas sans critique à l'encontre des bolchéviques, mais elle fournissait, ce qui importait à Jacquemotte, des documents authentiques sur l'Octobre russe et la prise soviétique du pouvoir.

Dans les derniers jours troublés de l'occupation, Jacquemotte ne semble pas s'être dissocié de Joseph Wauters qui, présidant la délégation syndicale à laquelle participait Jacquemotte, refusa au nom du patriotisme, les propositions du « Conseil des Soldats et des Marins allemands ». Dans une réunion qui se tint le 10 novembre au Sénat, ce dernier souhaita que les syndicalistes belges constituent un Comité ouvrier pour l'appuyer et se substituer, avec lui, à l'autorité défaillante. Quoi qu'il en fût, la minorité dont Jacquemotte, dirigeant du parti, était la personnalité centrale, considérait que la révolution russe marquait le réveil des masses prolétariennes un instant assoupies ou abattues par la guerre. Il n'était pas question que l'Union sacrée de la guerre se poursuivît dans l'union nationale et que la bourgeoisie profitât des sacrifices de la classe ouvrière.

LA SCISSION COMMUNISTE

Dès l'armistice, Jacquemotte, cette fois rédacteur en chef, reprit la publication de « l'Exploité », le 17 novembre 1918. Ce n'était plus l'organe d'une tendance idéologique quelque peu marginale. Sa plate-forme s'articulait sur la politique du parti ouvrier : elle était essentiellement antiministérialiste et réclamait le retrait des ministres socialistes. Les réformes étaient attendues d'une opposition socialiste « retournant » à la pratique de la lutte de classe. Le journal ouvrait ses colonnes aux mouvements sociaux. Cette minorité que Jacquemotte représenta au Bureau du Conseil général se renforçait dans les congrès socialistes : gagnant du terrain, elle menaçait les positions de la direction. Jacquemotte entendait lui conférer une cohésion par cette référence à la lutte de classe. Il la dota d'une structure « Les Amis de l'Exploité » qu'il voulait, avec Massart, confiner au rôle de soutien du journal, mais que les majoritaires accusaient de constituer « un parti dans le parti ». Dans ses propres rangs, l'idée de la scission progressait : l'un des rédacteurs du journal, War Van Overstraeten qui entraîna la section bruxelloise des jeunes socialistes rompit avec ceux qu'il appela « les jacquemottistes ». Son journal « L'Ouvrier Communiste » fut à l'origine du premier parti communiste en 1920. War Van Overstraeten accusait « le jacquemottisme » d'être « une trahison », l'équivalent belge de ce centrisme dont le II^{ème} congrès de l'Internationale communiste auquel il avait assisté cherchait à se préserver par ses 21 conditions d'adhésion. Si la tendance de Jacquemotte se prêtait à cette sévère critique, c'est que le chef de la minorité oppositionnelle fondait l'attitude des « Amis de l'Exploité » sur l'espoir de changer l'orientation actuelle du parti et de le ramener à une politique plus conforme à la lutte de classe. Les succès que la gauche obtenait dans les congrès le persuadaient de persévérer dans cette voie et de résister à l'impatience de certains de ses amis en conservant à sa tendance une plate-

(6) voir le compte-rendu du congrès d'unification du P.C.B., tenu à Bruxelles, les 3 et 4 septembre 1921, dans « Documents sur la Fondation du Parti Communiste de Belgique », dans « Cahiers Marxistes », numéro spécial, p. 76.

forme large. Mais en raison de ses succès — au congrès de Toussaint, en 1920, la participation gouvernementale ne recueillit plus que 339.874 mandats contre 221.161 et 14.021 abstentions —, la direction du parti était résolue, pour sa part, à vider l'abcès communiste et à en finir avec Jacquemotte, « cet empoisonneur de l'esprit ouvrier » (7), selon les termes d'Emile Vandervelde. En décembre 1920, au congrès de discipline, la direction put habilement éviter la discussion politique et prononcer l'incompatibilité des « Amis de l'Exploité » accusés de violer les statuts. Au nom de la minorité, Jacquemotte signifia que cette décision équivalait à une exclusion. Mais, il se garda après le congrès, d'en tirer les conclusions pratiques. Il résista encore à la volonté de rupture de plus en plus affirmée dans ses propres rangs. Il fallait attendre, poursuivre la bataille dans les Fédérations, à Bruxelles surtout où la tendance était majoritaire. Peut-être caressa-t-il l'espoir d'entraîner la Fédération bruxelloise et de substituer à une lutte de tendances un conflit entre la direction et sa principale fédération ?

En février 1921, au II^me congrès des « Amis de l'Exploité », Jacquemotte reconnut enfin qu'il était « impossible de transformer le P.O.B. en un organe de lutte de classe sérieux ». Était-ce alors la scission ? Non, il fallait continuer à agir dans le parti, y détruire l'influence réformiste et au moment opportun constituer un parti capable d'une action de masse !

Ce louvoiement que Jacquemotte imposait à son groupe s'inscrivait dans le courant international d'« adhésion morale » au communisme, mais en Belgique, il ne pouvait plus perdurer longtemps : les rangs des « Amis de l'Exploité » commençaient à s'éclaircir : de décembre 1920 à février 1921, le nombre des abonnés était tombé de 5.500 à 3.150. En mai 1921, au III^me congrès qu'ils tinrent, Jacquemotte finit par accepter la scission : elle fut acquise par 715 voix contre 35 et 30 abstentions. Pour Jacquemotte, c'était un échec que ne masquait guère la comparaison abusive avec les quelque 13.000 membres affiliés aux seules ligues ouvrières du P.O.B. Issu d'une minorité qui avait failli gagner la majorité, son parti était réduit aux dimensions d'un groupuscule, une petite secte qui risquait d'être coupée de la classe ouvrière. Jacquemotte avait beau dire qu'il n'avait pas « confiance dans les groupements qui donnent à leur mouvement un caractère de cercle fermé, de chapelle. Le mouvement doit être un mouvement de masse » (8); la scission communiste aboutissait à un tel résultat. L'échec de Jacquemotte donnait a posteriori raison aux impatients, tant de son propre groupe que de l'« ancien » parti communiste. Le communisme se présentait, en 1921, comme le réclamait War Van Overstraeten dans un rapport adressé à l'Internationale Communiste, à « une élite révolutionnaire complètement débarassée, intellectuellement et psychologiquement de l'emprise de toute idéologie bourgeoise » (9). Dans la fusion inéluctable des deux formations, Jacquemotte allait payer maintenant sa tactique dont l'échec accusait, aux yeux des communistes, les hésitations et les tergiversations qui l'avaient inévitablement accompagnée.

LA FONDATION DU P.C.

La fusion fut difficile : elle fut, selon les termes de Jacquemotte lui-même, « plus un mariage de raison qu'un mariage d'amour » (10). Dès la scission du groupe de Jacquemotte, l'« ancien » parti le dénonça et fustigea devant la III^me Internationale « la politique conciliatrice et verbaliste des soi-disant révolutionnaires du P.O.B. ». A Moscou, où Jacquemotte se

(7) cité par M. Liebman « Origine et Signification Idéologiques de la scission communiste dans le Parti ouvrier Belge (1921) », thèse de doctorat à l'Université Libre de Bruxelles, 1962-1963, t. III, chapitre III, p. 128.

(8) dans « L'Exploité », 18 juin 1921, cité par C. Renard : « Octobre 1917 et le mouvement ouvrier belge », Ed. de la Fondation J. Jacquemotte, Bruxelles 1967, p. 114.

(9) idem, p. 123.

(10) « Documents sur la fondation... », p. 121, Rapport sur la tactique du P.C.B., au II^me congrès du P.C.B., 1 et 2 avril 1922.

rendit pour demander la reconnaissance de son parti communiste, le Comité Exécutif de l'Internationale Communiste (le C.E. de l'I.C.) le reléguait, en position d'infériorité, au rang d'observateur. Sans doute, obligea-t-on les deux partis à la fusion, mais si on appelait l' « ancien » parti à soumettre son antiparlementarisme à la discipline internationale, on réclamait de Jacquemotte et de son groupe « un effort de précision et de clarification afin de combattre vigoureusement toute tendance centriste et pacifiste » (11). Il obtint cependant la reconnaissance souhaitée et rencontra même, « avec satisfaction », un accueil favorable auprès du C.E. de l'I.C. « Nous sommes en complet accord avec eux sur toutes les questions. Ils veulent comme nous un parti de masse. La révolution ne se fera pas autour d'une table par quelques conspirateurs romantiques, mais avec la majorité des travailleurs », put-il déclarer à son retour (12). Les choses étant ce qu'elles étaient en Belgique, il ne s'agissait plus que d'une espérance : l'apport des « anciens » — quelque deux cents membres — ne suffisait pas à colmater les brèches que la scission avait provoquées dans les rangs des « Amis de l'Exploité ».

Le parti unifié ne dépassa guère les 500 membres, donnant, contre Jacquemotte, satisfaction aux « anciens » pour qui le parti devait se réduire à une avant-garde consciente dont la pureté compenserait la faiblesse numérique. Jacquemotte avait beau inviter le deuxième congrès du parti, qui se tint en avril 1922, sept mois après le congrès de fusion, à « se prononcer d'une façon très nette et repousser toute tendance vers le resserrement des groupes, vers la constitution de groupes fermés » (13) et à obtenir que soit rappelée « la nécessité de l'organisation d'un parti de masse », cette orientation ne répondait pas à l'esprit du parti unifié. Quoique le comité de fusion dont avait fait partie Jacquemotte eût été paritaire et que la répartition des responsabilités eût conservé un certain équilibre, la direction du parti unifié était, en réalité, aux mains de l' « ancien » parti (14). Jacquemotte fut membre du bureau exécutif qu'on appela plus tard bureau politique, mais on ne lui confia pas un poste-clef. Le départ de Charles Massart pour Paris, en novembre 1921 renforça peut-être sa position personnelle : il lui succéda à la direction du nouvel hebdomadaire, « Le Drapeau rouge », né de la fusion de « L'Exploité » et de « L'Ouvrier communiste »; mais sa tendance était, par le départ du théoricien qu'était Massart, d'autant affaiblie devant le « purisme » des « anciens » et le sectarisme dont ils imprégnèrent bientôt la nouvelle formation (15).

(à suivre)

(11) « Documents sur la fondation... », p. 44.

(12) *idem*, p. 46.

(13) *idem*, p. 126.

(14) War Van Overstraeten était le secrétaire national du Parti ; il avait comme adjoint Vanden Borre dont Jacquemotte avait révélé au II^{ème} congrès du Parti, en avril 1922 qu'« il combattrait avec la dernière énergie dans son groupe (Anderlecht) toute proposition tendant à inviter le citoyen Jacquemotte, membre du CC à prendre la parole au sein de la section d'Anderlecht ou au nom de cette section. » (voir « Documents sur la fondation... », p. 125). En outre, si Charles Massart était le secrétaire international, c'était le secrétaire national qui représentait le Parti à l'I.C.

(15) Jean Taillard, le beau-frère de Jacquemotte qui nous a fort utilement renseigné sur Jacquemotte et à qui nous adressons ici nos remerciements pour son aimable et persévérante collaboration, nous a raconté qu'à cette époque, l'ouvrier désireux d'adhérer au parti communiste devait dans les premières questions posées dire s'il avait lu « Le Capital » de Marx.

« L'ascension de Mobutu » et les relations belgo-zaïroises

Peu de livres ont le pouvoir de mettre directement en cause les relations amicales qu'entretiennent deux Etats.

Le dernier livre de l'avocat bruxellois Jules Chomé, « *L'ascension de Mobutu - du sergent Joseph Désiré au général Sese Seko* », a eu ce pouvoir (*).

C'est en raison de sa diffusion en Belgique que le président de la république du Zaïre a mis fin à l'existence de la commission mixte belgo-zaïroise, a suspendu les conversations officielles entre son entourage et les autorités belges et a rappelé son ambassadeur à Bruxelles.

Qu'est-ce donc que ce livre-brandon ?

C'est à coup sûr un ouvrage polémique, qui traite de l'actualité immédiate ou d'une actualité à peine tiédie. Il ne prétend pas à la rigueur scientifique et à la sérénité d'une thèse de doctorat sur les masques Baluba.

Jules Chomé, qui n'est pas homme de parti, est homme engagé, et même homme passionné. Il ne s'en est jamais caché : tout ce qu'il a publié entend servir une cause déterminée, celle de l'anticolonialisme. C'est avec obstination qu'il s'efforce d'éclairer la politique africaine de la Belgique, au Congo belge d'abord, au Congo-Kinshasa ensuite, au Zaïre enfin. Il le fait sans ménager personne — ni le général Janssens hier, ni le président Mobutu aujourd'hui, ni Mgr Malula, ni la CIA.

Il a donc l'honneur d'avoir des ennemis acharnés. Si « *L'ascension de Mobutu* » a fait plus de bruit que d'autres livres du même auteur, c'est parce que l'analyse porte cette fois sur la carrière d'un chef d'Etat, et aussi parce que ce chef d'Etat et ses défenseurs ont des conceptions très particulières de la vérité historique et de la liberté d'opinion.

Rappelons comment ces conceptions se sont manifestées à Liège, à Bruxelles, à Kinshasa.

Le 7 mars, Jules Chomé participe à l'Université de Liège à une réunion où il présente son dernier livre. Il est brutalement agressé par un étudiant zaïrois. Il faut cinq points de suture pour réparer l'effet des coups de poing assésés au visage de l'avocat.

Six jours plus tard, l'hebdomadaire bruxellois « *Spécial* », connu pour son indéfectible attachement à Mobutu, publie sur l'événement un éditorial qui constitue une incitation à la violence et même un appel au meurtre. Il y est dit notamment que « Jules Chomé a compris qu'il lui serait difficile de continuer à insulter publiquement le général Mobutu Sese Seko s'il veut garder le faciès intact et connaître d'autres lits que des lits d'hôpitaux ». Il est promis à l'auteur agressé qu'il n'avait pas fini « d'être assommé et ré-assommé à chacune des tribunes qui consentiront à le recevoir ». Et enfin, l'hebdomadaire précise : « De son prochain lit de souffrance, s'il peut encore écrire, Jules Chomé acceptera sans doute de répondre. Sauf, bien entendu, s'il nous faut déplorer la mort du commis-voyageur ».

Maître Chomé dépose plainte contre Pierre Davister, rédacteur en chef de « *Spécial* ». L'Union professionnelle de la presse belge condamne un procédé indigne d'un journaliste. Mais, au Zaïre, le général Mobutu Sese Seko se déclare « furieux » de ce que le livre de Chomé soit diffusé « avec la complicité des autorités belges ». Le général estime que la situation créée par cette diffusion a « une gravité telle que des développements incalculables sont certains ».

Que la lecture de « *L'ascension de Mobutu* » ait énervé tant Pierre Davister que le président de la république du Zaïre, on le comprend sans peine.

Car en supposant même que Jules Chomé donne de certains textes ou de certains événements une interprétation personnelle — ce qui reste son droit — il rappelle des faits incontestables, dont la seule énumération déplait à MM. Mobutu et Davister. Les services rendus par Mobutu à la Sûreté belge, l'emprise exercée sur lui par des milieux capitalistes belges et américains, ses connivences avec la CIA, le rôle qu'il a joué dans la « neutralisation » de Lumumba, la répression sanglante du mouvement étudiant en 1965, les « pendaisons de la Pentecôte », l'assassinat de Pierre Mulele — tout cela ne relève pas de l'imagination d'un auteur inventif mais relève de l'Histoire. Une Histoire dont l'évocation constitue aux yeux du président du Zaïre un crime de lèse-majesté, d'autant plus vivement ressenti que l'homme a le front de se présenter comme un émule de Lumumba.

Il est vrai que Mobutu s'en est pris avec habileté aux privilèges exorbitants que les capitalistes belges s'étaient arrogés au Congo. Mais alors que Lumumba et son Mouvement National congolais entendaient faire bénéficier le peuple tout entier de cette réappropriation nationale, tout indique que sous le règne absolu de Mobutu c'est surtout à une caste que reviennent les fruits de la politique de « zaïrisation ». A la concentration très poussée du pouvoir, qui est oppression politique, répondent de graves contradictions sociales. « L'ordre » règne par le baïllon, la potence et le culte du « grand timonnier », mais les prix ne cessent de monter et la corruption est une calamité généralisée. Encore faut-il voir que l'exemple vient de haut : n'est-ce pas « *Le Monde* » qui évalue à 17 % du budget national, la part des dépenses « d'affectation présidentielle » ?

Ceci dit, la grande colère de Mobutu à propos du livre de Chomé doit être resituée dans le contexte des relations belgo-zaïroises.

Voilà plusieurs années déjà que les capitaux belges ont perdu leur caractère dominant au Congo. Alors qu'en 1958, les entreprises contrôlées par les capitaux belges représentaient environ 55 % du produit national brut, cette proportion est tombée à 15 % en 1972. Il n'y a plus guère eu d'investissements belges au Zaïre. Cependant, la plus grande partie du commerce extérieur continue à se faire par et à travers la Belgique, et la majorité des experts et techniciens œuvrant au Zaïre sont Belges. « *Justice et Paix* » soulignait l'an dernier encore que « les relations privilégiées entre le Zaïre et la Belgique sont essentiellement inspirées par les intérêts belges dans ce pays ». De fait, en 1972 près de dix milliards de F.B. ont été transférés du Zaïre en Belgique au titre de rémunérations, loyers, dividendes et services divers, ce qui a fait poser à Mobutu sa fameuse question : « Qui assiste qui ? ».

C'est sur cette toile de fond que s'inscrit la suite d'effusions et de brouilles qui caractérise les rapports entre Bruxelles et Kinshasa.

Le 30 juillet 1972, devant cent mille personnes rassemblées au Stade du 20 mai, Mobutu s'en prend « aux pays qui se disent nos amis mais qui sabotent la monnaie zaïroise ». Il suspend les dispositions très libérales du code des investissements pour les pays qui, comme la Belgique, pratiquent « le bradage de la monnaie zaïroise ». Pratiquement, ces mesures impliquent la limitation à un maximum de 15 % des importations en provenance de la Belgique, et le transport sur les seuls navires de la *Compagnie Maritime du Zaïre* de toutes les exportations zaïroises.

Ces restrictions aux importations belges sont levées le 21 septembre 1972, à la faveur des bonnes relations personnelles existant entre Mobutu et Leburton.

Un an plus tard, fleurit une période de grande amitié belgo-zaïroise. Au terme d'un voyage « privé » du Premier ministre Leburton, celui-ci est solennellement promu membre d'honneur du Mouvement populaire de la Révolution, et Mobutu exalte l'amitié qui lie le Parti socialiste belge et le MPR. Cela permet à Leburton d'exprimer, lors de la conférence de presse qui précède son départ de Kinshasa, l'espoir que les investissements belges multiplieront leurs initiatives au Zaïre.

En novembre néanmoins, Mobutu annonce la zaïrisation complète du pays, tant dans le domaine du commerce que dans celui de la propriété foncière et des concessions minières. Le 31 décembre, le président de la république précise que c'est par la voie d'un « actionnariat populaire » que sera mise en œuvre cette reprise de l'Etat.

C'est encore Leburton qui au cours d'une visite à Munich, où Mobutu menait en février dernier des négociations avec des industriels allemands, intervient personnellement dans le règlement du contentieux. Il appuie les porte-parole de la *Société Générale des Minerais*. A l'ordre du jour : l'indemnisation de l'*Union Minière*. On sait que les installations du trust belge avaient été reprises en 1967 par la *Gécamines*, société zaïroise qui à elle seule contribue pour moitié aux ressources du Trésor zaïrois. Les pourparlers de Munich aboutirent le 6 février à un accord selon lequel le Zaïre versera à l'*Union Minière*, qui a déjà reçu environ trois milliards depuis 1969, quatre milliards supplémentaires d'ici à fin mars 1975.

En constante expansion, la *Gécamines* est aujourd'hui cinquième producteur mondial de cuivre, premier producteur mondial de cobalt. La zaïrisation de ses cadres progresse d'année en année.

Pour l'*Union Minière*, en dépit des milliards concédés, le glas a sonné... Pour Mobutu, c'est une victoire qui lui vaut des lauriers africains.

R. L.

(*) Editions Maspero, Paris — Cahiers libres 259-260 — 198 pages.

Livres



Les choix d'une parenté responsable

Willy Peers

« Les choix d'une parenté responsable » est à l'image de Willy Peers, son auteur : un livre chaleureux et combattant. Le Cercle d'éducation populaire y a rassemblé les textes de deux conférences données en 1957, et d'une troisième donnée en 1973. A seize ans d'intervalle, on retrouve le même souci de cohésion entre la pensée et l'action, le même sens des responsabilités, le même respect de l'homme. Et on y découvre, bien sûr, plus de maturité, plus de gravité...

Mais il ne s'agit pas de documents sur l'homme Peers. Il s'agit d'arguments et d'expériences sur la parenté responsable, depuis cette merveilleuse campagne menée par le Dr Peers et quelques autres pour enseigner aux femmes et aux couples que l'accouchement n'est pas fatalement douloureux — jusqu'à la mise en cause de ce scandale public et massif qu'est l'avortement clandestin. Pour n'être pas linéaire, le cheminement est cependant continu — et il ne s'arrête pas, est-il besoin de le dire, avec la dernière phrase prononcée le 24 septembre 1973, par Willy Peers. Notre ami continue de répondre aux nombreuses demandes d'exposés qui lui parviennent des milieux les plus divers; il poursuit son œuvre de travailleur de la santé. Et la conception qu'il a de ses devoirs en tant que travailleur de la santé est à la fois ample et exigeante. Ample, parce qu'elle s'inscrit dans une philosophie globale. Exigeante, parce que cette philosophie est le marxisme, qui ne

se contente pas d'analyser le monde mais entend le transformer. Les pages consacrées aux relations entre l'accouchement sans douleur et le matérialisme dialectique sont d'ailleurs parmi les plus attachantes du recueil.

Un livre tonique.

R.L.

Aux Editions du CEP - Bruxelles -
1974 - 140 pages - 195 F.

Paul Boccara et la théorie de la suraccumulation du capital

Paul Boccara est un des meilleurs économistes français de la nouvelle génération. Agrégé d'histoire et ancien chargé de recherche du CNRS, il est aujourd'hui maître-assistant en sciences économiques à l'université d'Amiens. C'est en 1961 que Boccara, qui n'avait pas encore trente ans, commença sa collaboration à *Economie et Politique*, la revue économique du PC français, par une série d'articles remarquables sur l'épistémologie du *Capital*. Par la suite, il a publié de très nombreuses études destinées à approfondir l'analyse du capitalisme contemporain dans cette revue dont il est à présent un des rédacteurs en chef.

Etudes sur le capitalisme monopoliste d'Etat regroupe une série de ces textes, des articles qui s'échelonnent de 1966 à 1973. Ainsi composé, l'ouvrage comporte forcément des répétitions mais ce n'est pas un défaut. La reprise des mêmes explications fondamen-

tales à propos de chaque développement particulier peut même faciliter la lecture. Pour l'essentiel, ces textes sont du reste complémentaires : il s'agit d'une recherche menée par approximations successives des problèmes complexes que pose l'évolution du capitalisme contemporain.

Un de ces problèmes est celui de la *suraccumulation du capital*, problème dont Boccara a sans doute été le premier à saisir l'importance : il l'évoqua déjà dans un rapport présenté à la Conférence internationale sur le capitalisme monopoliste d'Etat que le PC français organisa à Choisy-le-Roi en 1966.

Partant de l'analyse de la suraccumulation ébauchée par Marx dans le Livre III du *Capital* en conclusion de l'étude de la loi de la baisse tendancielle du profit, Boccara constate qu'elle permet d'expliquer un trait caractéristique du capitalisme contemporain : le financement public de l'accumulation et de la production privées.

Ce que Marx appelle la « suraccumulation », c'est l'excès d'accumulation de capitaux par rapport au profit possible de les rémunérer en raison de l'élévation de la composition organique du capital. Cette suraccumulation se manifeste dans les crises de surproduction et les récessions périodiques. Mais avec l'intervention croissante et permanente de l'Etat dans l'activité économique (capitalisme monopoliste d'Etat), cet excès d'accumulation est de plus en plus résolu par le rôle du capital public — qu'il s'agisse d'entreprises nationalisées ou de fonds donnés en subventions ou prêtés à des taux de faveur. En effet, le capital public peut accepter un profit en-dessous de la normale ou même un déficit couvert par l'impôt, ce qui permet de relever d'autant le profit des grandes entreprises privées. Mais comme ce système favorise les profits et leur accumulation en capitaux par les grands groupes capitalistes, on aboutit à une suraccumulation profonde et durable : ce qui provoque le début, à partir des années 1967-69, d'une crise de structure profonde, d'une crise du système lui-même.

Tout ceci étant résumé de façon très schématique afin d'indiquer l'objet de la théorie de la suraccumulation-dévalorisation du capital dont la complexité n'est qu'apparente et dont Boccara montre la fécondité car elle fournit également un élément d'explication des « longues phases » d'essor et de récession et des transformations survenues dans les structures du capitalisme au cours des différents stades de son évolution.

Si je m'y suis arrêté, c'est parce qu'il s'agit d'un apport à la compréhension du capitalisme contemporain dont l'intérêt n'a peut-être pas été suffisamment apprécié jusqu'ici. Mais l'ouvrage n'aborde pas seulement des problèmes qui intéressent surtout les spécialistes. Il examine aussi les aspects les plus divers du capitalisme contemporain, la crise du système monétaire international et les perspectives qu'offre le programme novateur de démocratie économique et politique proposé par le PCF. Tout cela de façon très claire de sorte que ce recueil sera également lu avec fruit par un public beaucoup plus large, en premier lieu par les militants ouvriers auxquels il permettra de mieux comprendre dans quel cadre ils développent leur action.

P.J.

Paul Boccara. *Etudes sur le capitalisme monopoliste d'Etat, sa crise et son issue*. Editions Sociales, Paris. Un volume de 456 pages. 40 F français.

Apprendre à lire avant six ans

Roger Delogne

Regrouper les recherches les plus importantes concernant l'apprentissage précoce de la lecture est une idée heureuse en soi. Cela permet de démystifier la question, si certains enfants ont effectivement appris à déchiffrer de petites phrases simples bien avant l'âge de six ans, ils ne l'ont fait que dans des conditions très particulières ; quant au gain de temps acquis, il semble se résorber après deux ou trois ans.

Pour Roger Delogne, dans la situation actuelle de notre enseignement, il ne serait pas raisonnable d'apprendre systématiquement à lire avant six ans à tous les enfants. Mais il se rallie à l'idée que l'école maternelle prépare l'apprentissage (celui qui se fera systématiquement à l'école primaire) de manière planifiée. L'auteur ne sort pas de la contradiction qui caractérise la pédagogie européenne fortement influencée par la pédagogie américaine, et qui imprègne de plus en plus la nôtre.

L'obligation scolaire existe, tous nos enfants sont scolarisés dès l'âge de six ans, réalisation d'une vieille revendication ouvrière, mais on observe en fin de sixième primaire entre 40 % et 60 % de retards scolaires !

L'auteur semble se référer à nos traditions démocratiques, en affirmant que la démocratisation consiste à *amener tous les enfants à réussir*. Nous pourrions être d'accord, s'il avait précisé ce qu'il entendait par réussir. Comme il faut allusion également de manière favorable à une pédagogie de niveaux, nous émettons des réserves, d'autant plus énergiques que les enfants sont plus jeunes : que donneront des groupes où ne se retrouveront que des enfants faibles sur le plan du développement du langage ? Bref, une nouvelle forme de ségrégation sociale, celle que Fontanet vient d'appliquer dans la réforme du secondaire et contre laquelle les lycéens français entament une série d'actions.

Cette contradiction est due au manque de perspective politique de l'analyse faite des résultats peu encourageants obtenus jusqu'à présent. Quelques allusions à la société qui imprègne de son idéologie le corps enseignant (quelle idéologie ?) mais pour finir par accuser les enseignants ! C'est ainsi qu'on en arrive à toujours vouloir apporter des solutions pédagogiques aux problèmes politiques.

Pour nous, il faudrait commencer par permettre à TOUS les enfants une scolarité normale : locaux suffisamment grands, équipement didactique adéquat, bibliothèques, normes de population, cours de rattrapage (ce qui est tout autre

chose que les groupes de niveaux) personnel qualifié se consacrant à l'enseignement et non devenus comptables ou organisateurs de fancy-fair... personnel désigné à temps, remplacé immédiatement par un personnel préparé à ce genre de travail. En réalisant d'abord ces priorités-là, la RDA est arrivée à faire réussir pratiquement tous ses élèves, elle compte 1,3 % d'échecs ! (1) Ce ne sera que quand ces priorités politiques seront réalisées, que pourra être envisagée démocratiquement la question des apprentissages précoces, dont la lecture, dans la mesure où le niveau général de la population ayant été élevé, les enfants dans leur grande majorité seront, peut-être, davantage stimulés et prêts à accueillir plus vite certains apprentissages.

Sans cela inévitablement les solutions pédagogiques préconisées sont des moyens « scientifiques » pour réaliser une ségrégation plus subtile mais tout aussi antidémocratique.

Louise GOTOVITCH.

(1) Cahiers marxistes, février 1974.

Editions de l'Université de Bruxelles

Santé et maladie mentale

Sur la « folie », sur les « maladies mentales », sur les nouvelles tendances de la psychiatrie, la littérature est abondante. Par contre, jusqu'il y a peu (1), on cherchait vainement, ou presque, un ouvrage fournissant une vue globale sur la situation belge en matière de santé mentale. Par conséquent, la publication de « Santé et maladie mentales en Belgique », qui veut à la fois dresser un bilan critique et tracer des perspectives, est une initiative qui mérite d'être soulignée et soutenue (2). Ce livre est le résultat d'un patient travail collectif, mené pendant plus de 3 ans sous l'égide d'un respectable « établissement d'utilité publique », la Fondation Julie Renson. Il se compose d'un ensemble de monographies, chacune de celles-ci étant

le fruit d'un travail de commission centré sur un aspect particulier du sujet : enfance, troisième âge, législation, alcoolisme, cet.

Tout au long de ces chapitres, une constatation apparaît comme un leit-motiv : c'est, à tous les niveaux, l'absence de coordination.

Des exemples : il existe en Belgique un grand nombre d'institutions et d'organismes qui travaillent dans le domaine de la santé mentale, mais généralement en champ clos : les textes législatifs sont dispersés et l'ensemble des mesures n'est pas articulé ; les questions qui intéressent la santé mentale relèvent de plusieurs ministères ; des représentants de diverses disciplines participent ou collaborent au traitement psychiatrique, mais leur collaboration effective en tant qu'équipe est loin d'être toujours une réalité. Et dans chacun de ces domaines, le constat est précis et documenté. Ceci étant dit, du point de vue idéologique, les chapitres sont de qualité inégale. Ici et là, apparaissent des vues pour le moins rétrogrades : critiques méprisantes contre les maisons de jeunes, dans le chapitre sur la délinquance ; confiance dans la « compréhension » du patronat dans le secteur de la médecine du travail ; conception moyenâgeuse du « malade mental » dans l'enquête sur le niveau d'information du public belge.

Mais à côté de cela, il y a des textes remarquables qui véritablement font progresser le débat, comme celui sur l'équipe hospitalière ou encore celui qui présente la psychiatrie de secteur. Et à ce propos, il faut mettre en épingle l'introduction générale de ce volume qui est rédigée par un pionnier de la psychiatrie de secteur en Belgique, le Dr Vermeylen, et qui constitue probablement le meilleur morceau du livre.

Cette introduction énonce un petit nombre des propositions qui visent « à faire sauter les cloisons administratives et culturelles » et à « rendre possible une véritable action préventive qui toucherait des couches de plus en plus larges de la population ».

Mais aussi et surtout, cette introduction aide à mieux compren-

dre ce que dans notre société on appelle la maladie mentale.

Aussi, après les quelques pages d'une telle introduction, on aurait espéré entendre la voix des principaux intéressés, celle des « malades ». Mais nulle part dans ce livre ils n'ont eu droit à la parole. C'est dommage.

M.R.

(1) En automne dernier, paraissait le remarquable numéro spécial de la Revue Nouvelle : « La folie parmi nous », publié en collaboration avec le GERM.

(2) Fondation Julie Renson, rue Forestière 12 - 1050 Bruxelles.

Belgique, terre d'accueil

Betty Garfinkels

On sait avec quelle acuité se posa au lendemain de l'accession d'Hitler au pouvoir le problème des réfugiés, politiques et juifs, qui cherchaient à échapper à l'anéantissement en passant à l'Ouest. Se situant en pleine période de crise économique, leur afflux ne fut pas sans poser de graves problèmes au niveau de l'emploi, circonstances agitées par une certaine droite — de la *Libre Belgique* à la *Légion Nationale* — pour tenter de susciter une xénophobie « patriotique » et un antisémitisme de bon aloi.

De plus, comme parmi ces réfugiés figuraient en bonne place des hommes de gauche, dont bien des communistes, Sûreté et autres polices n'allaient pas dédaigner faire usage des renseignements obligamment fournis par les collègues d'en face pour mieux repérer et surveiller ces « trublions ».

Il fallut la réaction très vive — dans la foulée du combat antifasciste global — des organisations ouvrières, socialistes et communistes d'une part, et l'élan de solidarité de la communauté juive pour apporter accueil et appui aux réfugiés. Fonds Matteotti, Secours Rouge, Comité d'aide et assistance aux victimes de l'antisémitisme en Allemagne (animé par Max Gottschalck) intervinrent sans relâche. Certains ministres, le socialiste Soudan, le libéral Paul-Emile Janson, firent appliquer avec sou-

plisse la réglementation en vigueur. Rappelons aussi combien Emile Vandervelde dans et au dehors du gouvernement se fit l'avocat vigilant des réfugiés. Au Parlement, et ce n'est point un hasard, Isabelle Blume, Julien Lahaut, Xavier Relecom dénonçaient les pratiques policières de refoulement et d'expulsion que couvrait un certain Pholien, le même qui, à l'heure de la guerre froide allait interdire aux fonctionnaires d'être communistes.

Il y a quelques années, un ouvrage pompeusement intitulé « Les Belges face à la persécution raciale » soulevait un tollé justifié dans la population juive et un haussement d'épaule des historiens. Dans le même style et avec la même indigence, le même auteur s'attaque cette fois à cet important et passionnant problème et la maison Labor, décidément spécialisée en hagiographie, publie son ouvrage.

Mme Garfinkels a une manie : il lui faut pouvoir encenser. Mais, convenons-en, elle encense sans parti pris. Dans le présent livre, ses louanges vont, notamment, à la fois à la Sûreté qui refoule et aux parlementaires qui prennent la défense des refoulés. Mais tous comptes faits, c'est peut-être son droit.

Autre chose est de réaliser un ouvrage sur les réfugiés dont les

réfugiés sont absents. Si le lecteur est gratifié de considérations sur le droit d'asile dans l'antiquité, il ne connaîtra rien des conditions politiques et économiques dans lesquelles s'élabore et s'applique la législation en Belgique. Comme pour notre auteur, tout le monde est beau et gentil, l'histoire des réfugiés en Belgique est une suite d'interventions de personnages généreux qui font de la Belgique une terre promise pour les persécutés. Les lignes de force politiques, la xénophobie, l'intervention des autorités nazies en Belgique, les relations entre polices, les campagnes de presse, Saint Cyprien, Madame Garfinkels les ignore.

Contrairement à ce que pourrait laisser croire sa bibliographie, elle n'a retenu de la presse que les quelques coupures figurant dans les dossiers qui lui ont été fournis. Et quand, à propos du Comité d'Aide et d'Assistance, elle apporte en effet des précisions, c'est qu'elle peut recopier d'excellents rapports d'activité établis annuellement par ce comité. Mais nous n'en finirions pas de souligner l'indigence de ce travail et notre irritation est à la mesure de l'importance que nous accordons au sujet (mal)traité.

José GOTOVITCH.

Editions Labor, Bruxelles, 1974,
240 pages.

Revue



Economie et politique

Le numéro de janvier de cette revue marxiste d'économie qu'édite le P.C. français aborde une série de problèmes posés par la crise de l'énergie. Après des articles qui examinent les conséquences de cette crise dans trois secteurs importants (industrie automobile, pétrole, charbon), des textes de Philippe Herzog et de Paul Boccarda précisent pourquoi le Programme commun est plus actuel que jamais.

Le numéro de février de la revue est entièrement consacré aux huit journées d'étude que le P.C. français a organisées au cours des derniers mois pour examiner son activité dans les entreprises. Huit journées d'étude, huit grands secteurs industriels — automobile, sidérurgie, cimenteries — ou grandes « marques » — Peugeot, Citroën, Péchiney - Ugine - Kuhlmann, SNIAS — avec à la clé, des fiches signalétiques. Sur le thème « l'entreprise, lieu privilégié de la bataille du PCF », le débat a été mené sur le rôle d'exploiteur central du pouvoir, sur la pression idéologique exercée sur les travailleurs à l'entreprise, et enfin et surtout sur le rôle dévolu au parti communiste pour développer une politique d'union, pour donner aux luttes ouvrières leur dimension politique.

Des journées d'étude très françaises, sur des problèmes qui préoccupent les militants ouvriers de tous les pays capitalistes.

La Revue Nouvelle

La R.N. de mars consacre quatre articles à la croissance économique, problème auquel la crise énergétique a valu un regain d'actualité. Les vues de leurs auteurs se complètent et rejoignent pour l'essentiel les nôtres. Si le rapport du MIT est une pièce à verser au dossier d'un débat plus fondamental, il est sujet à caution sur le plan méthodologique (Charles Jaumotte). Ce document est important car il aboutit à une mise en cause du capitalisme mais il le fait en respectant des limites qui le rendent trompeur car elles l'amènent à escamoter les luttes sociales et leur enjeu (Robert Franck), à ne pas formuler la question fondamentale : le mode de production capitaliste constitue-t-il un système économique rationnel, tant du point de vue de l'efficacité qu'au point de vue normatif (Michel De Vroey). Or le débat sur la croissance est avant tout politique. Il porte très concrètement sur les orientations de notre société et sur ses mécanismes du pouvoir. Pour changer de vie, c'est aux racines de notre société qu'il faut agir (Michel Mollitor).

Dans le même numéro, un texte étonnant, intitulé « Comment annoncer l'Evangile aux riches ? », rédigé par Gérard Lutte, ce prêtre belge qui vit dans la banlieue ouvrière de Rome. On y trouve, intimement confondus, un réquisitoire vigoureux contre l'interclassisme et une exaltation de la « pauvreté évangélique ». La lutte des classes et la révolution prolétarienne (qui est « une révolution pour l'homme ») y sont réhabilitées

au nom de l'amour chrétien. La justification de l'engagement politique de classe au nom de la foi n'est certes plus nouvelle, mais l'imbrication des deux plans est ici particulièrement étroite.

Sous le titre « La culture potiche », Freddy Laurent pourfend la culture « classique » pour y substituer une autre, « spontanée, sociale, libertaire ». Nous ne redisons pas cette fois tout le mal que nous pensons de ce genre de confusion et de « radicalisme » (Voir Claude Renard dans les « Cahiers marxistes » No 13.)

R. L.

De Gids

« *De Gids op maatschappelijk gebied* » est une revue mensuelle liée tant par ses animateurs que par ses administrateurs au Mouvement ouvrier chrétien flamand, mais elle ne se présente pas comme l'organe de ce mouvement. Naguère elle eut comme correspondant francophone « *Les Dossiers* », revue du MOC, qui, malgré son dynamisme et sa valeur, disparut à la fin de 1970.

« *De Gids* » est une publication sage, appliquée, sans éclat. Cela ne l'empêche pas d'apporter des contributions originales, par exemple dans le domaine de sociologie religieuse (« *Travailleurs et religion* » et « *La religion en Belgique* » ont constitué les thèmes de deux études récentes). Dans un tout autre domaine, le numéro de février publie une étude intéressante où K. Pauwels examine dans quelle mesure le travail féminin résulte d'un choix ou d'une nécessité.

L'auteur considère au départ que l'activité professionnelle de la femme représente un des moyens de son émancipation. Mais au delà de ce principe, il s'efforce de déterminer si l'ouvrière, l'employée — dans la Belgique des années 70 — voit dans son travail un instrument de libération. Ses matériaux de base : l'enquête sur les budgets et les conditions de vie en famille réalisées il y a quatre ans à Liège (1). Cette enquête portait sur un échantillon de 583 ménages. Elle permet à K. Pauwels d'analyser l'influence sur l'activité profes-

sionnelle de la femme de facteurs tels que le nombre d'enfants à charge, la qualification et les revenus de l'époux, la formation professionnelle de l'intéressée. Elle fait apparaître que pour la plupart des travailleuses, elles-mêmes, le travail de la femme mariée passe pour une activité d'appoint, fournissant un salaire d'appoint. Pour le surplus, l'activité professionnelle est presque toujours motivée par des nécessités financières : le travail féminin est dans les ménages ouvriers une nécessité, les revenus du mari étant insuffisants à satisfaire un certain nombre de besoins nouveaux, jugés indispensables. Pour toutes ces travailleuses-là, il n'y a pas choix, et le souci d'émancipation est d'autant moins ressenti que le travail auquel elles accèdent n'est pas de nature épanouissante.

Dans l'ensemble de l'échantillon, 18 % de femmes trouvent néanmoins, en dehors de toute considération financière, de l'intérêt dans leur travail; il s'agit, on le devine, de travailleuses dont la qualification est relativement élevée. Pour un certain nombre d'autres, l'activité professionnelle est motivée surtout par le désir d'échapper à l'ennui et à l'isolement de la ménagère.

Bien d'autres éléments sont analysés par K. Pauwels dans son étude, qui confirme d'une certaine manière des constatations faites notamment par Eliane Vogel-Polsky.

R. L.

(1) R. Renard et K. Pauwels — *Enquête sur les budgets et les conditions de vie en famille* — In « *Population et famille* » 1971, 25, p. 103-116.

Les Cahiers du Grif

Sous le titre « Faire le ménage, c'est travailler », le N° 2 des Cahiers du Grif entreprend l'analyse critique du travail ménager, dont la double caractéristique est d'être dévolu exclusivement aux femmes, et d'être effectué gratuitement.

Pour les Cahiers du Grif, il ne s'agit pas là d'une étude théorique, car « les femmes doivent cesser de considérer leur sacrifice comme une évidence », le travail ménager constituant « une des formes les plus subtiles d'exploit-

tation ou de surexploitation dont la société se rend coupable ».

Le problème, faut-il le souligner, est massif et pesant. De brefs « portraits » de femmes — et de savantes tentatives d'évaluation en portent témoignage. Mais c'est surtout une interrogation collective — Jacqueline De Groote menant cette fois le jeu, et d'autres membres de l'équipe annotant son texte pas à pas — qui scrute les origines de ce phénomène social considéré comme « naturel », et en cerne les motivations. En définitive, l'interrogation débouche sur une réflexion globale : « en mettant en question la répartition des tâches au sein de la famille, les femmes ébranlent une institution, pilier d'une certaine société ».

La quête de solutions au problème mène du reste Suzanne Van Rokeghem au delà de cet « ébranlement ». Passant en revue les formules de salaires ménager, d'allocation pour les mères de jeunes enfants, de collectivisation du travail ménager, elle démontre de manière convaincante que là comme ailleurs, les solutions fragmentaires ou « féminines » sont illusoire. S. Van Rokeghem montre aussi combien il serait dangereux de « traduire » chez nous des mesures comme le congé de trois ans offert notamment en Hongrie aux travailleuses mères de très petits enfants : la garantie de retrouver son emploi est ici un leurre, et là-bas une réalité. En fin de compte, pour donner une chance sérieuse à un repartage du travail domestique, c'est la réduction du temps de travail pour tous, hommes et femmes, qui s'impose.

Entre autres apports de cette nouvelle livraison, un texte merveilleusement, douloureusement vécu, d'une ménagère appelée Marie Denis. « Le temps coule entre mes doigts, le temps coule dans mon dos, il me court sur tout le corps, il me mord, me blesse à petits coups, inutile de regarder ma montre, il est plus tard que tu ne penses. Il est tellement tard que je ne pense plus, d'ailleurs, je ne possède pas la pensée... »

Abonnement pour 5 numéros : 300 F
su compte GRIF 310-0121395-37 de la
Banque de Bruxelles.

Perspectives polonaises

Cette revue mensuelle est publiée sous les auspices de l'Institut polonais des Affaires internationales.

Au sommaire du numéro de janvier, on lira avec intérêt une étude sur le thème : « Comment, trois ans après l'avènement de la politique des nouvelles perspectives, les Polonais se sentent-ils dans leur peau ? »

C'est une synthèse après enquêtes. Vient en première place, la constatation que les possibilités de critique se sont élargies et sont devenues plus efficaces. La liberté d'expression n'est pas la simple liberté de râler.

Au chapitre des problèmes irritants, la bureaucratie vient en tête.

Ce qui préoccupe beaucoup et qui s'améliore relativement vite, ce sont les conditions d'habitation.

A lire l'entièreté de l'enquête, on s'aperçoit que les Polonais n'envisent pas l'état du pays en fonction du seul contenu du portefeuille. C'est le témoignage d'une maturité politique toujours grandissante en même temps que la preuve de l'amélioration constante des conditions de vie.

Un autre article nous rend compte d'une étude prospective sur le développement culturel de la Pologne d'ici 1990.

Cette étude doit servir à mettre sur pied un programme concret, basé sur des calculs précis des frais, des moyens, de la localisation des investissements, etc...

On y parle des écoles de tous les degrés, à commencer par la maternelle, mais aussi du programme de construction de logements. On est loin, on le voit, de la culture envisagée comme simple « supplément d'âme ». On souligne l'importance que présente le développement de la vie culturelle pour le développement social et économique, ne fut-ce qu'en signalant les besoins les plus urgents, mais encore parce que la culture joue un rôle idéologique et instructif qui influe, notamment, sur la qualité du travail et l'aptitude des travailleurs à assimiler les innovations.

Attention, ce n'est pas là vision technocratique ! Car on rappelle que la création de la culture doit être de plus en plus le fait de la classe ouvrière et de la jeunesse. La classe ouvrière étant le facteur de la structure sociale qui doit déterminer le développement du système des valeurs. La jeunesse, elle, n'est pas une force sociale en elle-même, mais une valeur sociale, la mieux à même peut-être de développer des ambitions et des attitudes innovatrices et rationalisantes dans le sens le plus large du terme.

Il y a là matière à discussion.

Et discussions, il y a en Pologne, notamment sur le rôle politique et culturel de la classe ouvrière...

Au sommaire également, un article consacré à l'écrivain Jaroslaw Waszkiewicz, un des grands noms de la littérature polonaise qu'il continue aujourd'hui, à quatre-vingts ans, à enrichir dans presque tous les genres et domaines, car c'est un auteur d'une multiplicité et d'une richesse peu communes dans la littérature mondiale.

Il est pourtant bien peu connu chez nous comme est bien peu et bien mal connue la littérature polonaise.

A qui la faute ?

Dans nos pays capitalistes occidentaux, selon l'Unesco, plus de cinquante pour cent de la population n'ouvre jamais un livre et nonante pour cent des livres imprimés sont réservés à dix pour cent de la population « lisante ». Conception élitiste donc, chez nous, où la liberté d'expression, vue côté public, consiste à avoir le droit de passer devant nos rares librairies sans avoir, pour la majorité de la population, ni le goût ni le besoin de s'y arrêter.

Non vraiment nous n'avons aucune raison de craindre des discussions de fond sur les problèmes culturels dans les pays socialistes.

Alain DAWANCE.

Sur la Pologne socialiste, on peut lire « La Pologne entre hier et demain » de Bouvier-Ajam et Ulmann qui vient de paraître aux Editions sociales.

En direct avec les lecteurs

Ecrivez aux Cahiers marxistes les remarques que vous inspirent les articles parus, ou vos suggestions pour d'autres articles, études ou débats.

Merci d'avance.

Adresse : 29, avenue de Stalingrad,
1000 Bruxelles.

**LA « BANQUE DES FAMILLES »
QUI VOUS OFFRE
UN SERVICE COMPLET**

**Toutes formes d'épargne
Toutes sortes de crédit
Caisse d'Assurances
Rentes et pensions**

CGER 

CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

Ont collaboré aux « Cahiers Marxistes »

Christian ALSTEEN
Agnès ARNOUL
Jacques ARON
Jean BLANKOFF
Jsabelle BLUME
Jean BLUME
Philippe BOESMANS
Jean-Claude BODSON
Marc BRAET
Jacques BRIERE
Jean BRUHAT
Giovanni CARPINELLI
Segundo CASTRO
Raymond CEUPPENS
Achille CHAVEE
Francis CHENOT
Jean CIMAISE
Bernard DANDOIS
Jan DEBROUWERE
Louis DELTOUR
Chantal DE SMET
Urbain DESTREE
Jean DU BOSCH
Edmond DUBRUNFAUT
Augustin DUCHATEAU
Robert DUSSART
Elié ELIA
Pierre ERGO
Jean-Claude FAIDHERBE

Roger FOULON
Piet FRANTZEN
René GERBAULT
José GOTOVITCH
Louise GOTOVITCH
Jean-Jacques HEIRWEGH
Rudolph HEYNDELS
Paule HERLA
Pierre JOYE
Johan KAHK
Bogdan KAVCIC
Zygmunt KOCZOROWSKI
Jean LAITAT
Philippe LAUWERS
Marcel-G. LEFRANCO
Rosine LEWIN
Goffredo LINDER
René LONNOY
André MARTIN
Frans MASEREEL
Leo MICHELSEN
Jacques MOINS
Jacqueline MOULIN
Walter MULLER
Jacques NAGELS
Marc NEYMARC
Georges PAPY
Albert PHILIPPE
Claude RENARD
Renato SANDRI
Robert SEVRIN
René SCHOONBRODT
Roger SOMVILLE
André SOREL
Maxime STEINBERG
Andrée TERFVE
Jean TERFVE
Francis TESSA
Andrée THONNART
Virgil TROFIN
Jef TURF
Louis VAN GEYT
Jean-Paul VANKEERBERGHEN
Paul VERNIER
Jan VERWEST
Charly VIENNE
Jacques YERNA

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 29-31, 1000 Bruxelles

40 F